

Maisons disparues : le Clio 332
Beuvres

Maisons et Familles nobles 371
le Besquifféde
Le Vigne
le Hugelencques
la Fiette
le Fenou
Le Hautquifféde 395
Guillac
La Touche & Chavray
le Broussay
La Ville Fémin
Le Désir
Le Couhey-Brillet 419

Manoirs Disparus

IV. Cappel

Le Chiv et Beurees



207^{me}
1929

333

Le Clis - Le Clis

Le village du Clis se trouve sur la rive
droite du Tressay qui conduisait autrefois le minerai
de Paimpont à la gare de Maure.

Il n'est pas loin du village de Maury
et de celui de Tressay. et a quelques
distances seulement de la forêt de Paimpont.
Aujourd'hui le Clis n'offre rien de
remarquable, mais, il n'en était pas ainsi
à la période romaine et au Moyen-âge.

Dans plusieurs champs, au nord, on a trouvé,
cette année même, des vestiges d'une
villa gallo-romaine qui devait être
considérable, mais qui ne laissent plus
que des vestiges de murs, avec cependant
une quantité de tuiles à rebord, débris de
poterie romaine, de tuyaux d'hypocauste
et autres objets indiquant l'assassinat
qu'il ya en eu un établissement romain.
Au moyen-âge, il a dû y avoir un
château-fort très considérable, et
deux pieces de terre portent encore ce nom
cadastre de grand et petit Donjon.

On voit à l'entrée d'une petite ferme appartenant
à M. et Mme E. Doublet, née quevillac, originaire de
Cencoré et y demeurent actuellement. et ayant été pris
par Jean Moncier.

Des fouilles terminées le 14 septembre
Dernières nous ont laissé voir quelques
débris de mur ayant une forme
cylindrique. Malheureusement, ce n'en
faut de qu'il en reste. Mais le nom
seul de Dangors indique bien que ça
fut un château fort.

Quand a-t-il disparu ? nous ne le
savons pas. A qui appartenait-il ?

Probablement au de Prost, dont
l'un ferait figure parmi les Nobles de
Mauron, en 1426.

Lequel il y a de certain c'est que ce
Pierre de Prost avait une maison
au Bourg et qui figure aux reformations
de Mauron. celle de 1513 en grande partie
ferme : ce Julien Mouyer (du Bourg)
Nolle Personne et Yvon de la Haye
furent ensemble tenir une maison
Courtel et hébergement au Bourg,
nommée la Maison de Pierre de Prost
quitté de sonage depuis les 60 ans et fuy
à Pierre de Prost et ses frères enfans
(1) Il est située en partie comme place de terre
nommée "le Bois", q. y réunit deux "vieille maison".

Dans le Du Couy est cause ayant ,
 le Perrot de Robien vivant en 1426,
 comme nous savons d'it. La reformation
 de 1426 en partie, en effet et en ces termes .

Le Perrot de Robien exempt par lettres du duc,
 Malgr'e toutes nos recherches nous des
 hommes competents, il nous a été impossible
 jusqu'à ce jour d'identifier le Perrot
 de Robien et de determiner l'emplacement
 de sa maison au Bourg de Clamens .

Il nous eut été fort agréable de connaître plus
 et l'autre et de pouvoir dire exactement
 où se trouvait cette maison, dans l'espérance
 que nous fassions, ce moment sur les
 "Vieilles maisons du Bourg de Clamens .

D'apres quelques indications, elle aurait été
 située dans la rue de la Maladrerie - rue
 qui va de l'Eglise au champ de foire (1)
 à la fin de Robien avec epouse en veuve
 Mabean de la chapelle fille de guyon et
 de Mabean de Penthore. (Voir les Jeugneux)
 D'apres certains documents de Béverel —
 les Jeugneux de Béverel, du château et
 Vicent de Béverel avaient appartenues au Seigneur
 du nom de Clamens, dont la fille unique
 épousa un cocher de gaëlle (Voir hist. de Uerg. p. 2 .

Les Deux Manoirs du chlo

D'après les actes Des reformatiens, il est
facile de se rendre compte qu'il y avait
Deux manoirs ou maisons Nobles au
chlo.

ref. de 1441. "Jean Doguet, sieur du
chlo-Blanchart:
autres de la chapelle sieur du chlo &
Le chlo Blanchart.

Nous avons trouvé cette famille Blanchart
quand il s'est agi du Coudray-Bailler
la ref. de 1426 dit: "Jean Blanchart
du Coudray", parmi les Nobles de Clamecy,
en 1441 "Jean Blanchart sieur du
Coudray"

En 1513, ce Marie Blanchart née personne
de Dame du Coudray a le du lieu
du Coudray quitte, tient noblement,
Depuis longt emp, les Blanchart avaient
quitte le chlo, soit par vente, & que est
probable, soit par alliance

Jean Doguet, seigneur d'Udo-Blanchard

La réformation de 1441 du duc d'Alençon Jean Doguet, seigneur du Chlo. Blanchard.

Dès 1426, nous trouvons Jean Doguet parmi les nobles de l'Almaut. & en qualité de maître Jean Doguet.

On lit dans le Ploërmel, par le Marquis de Bellevue, p. 239 : « Jean Doguet, seigneur du Chlo. d'Almaut, procureur général du Roi, normal Général des Alouettes en 1418, commandeur pour Campeneac et Guégon », c'est à dire chargé d'établir la liste des nobles, d'anciens ou nouveaux !¹⁾

Par ailleurs, la Nolleme ²⁾ relate, aux XVI^e & XVII^e s., par le Comte de Langué, n° 224, on lit : « Nomination des plus nobables et des frères de la Dite Paroisse Guégon », la Dite enquête enqueste faite et signée à la fin par Jean Doyet, procureur général et alain Doguet.

(1) on peut noter une différence : Chlo. ou Chlo. d'Almaut, ca dat.

(2) On peut noter que ce document date de la révolution de l'Eglise et de l'Etat, 1789.

ville de Ploemel (rue de la Salle en
Maison) par vertu de nomination don
du VIII octobre Dernier, le XXI Janvier
M. 1426 (1426)
On ne voul rappoitez aucun Noble ni
metayer metayers (metayers)
la ref de 1426 du: le Jeudi 1er du Cors-jagu
au Cors-jagu, y est metayer d'ante Jeud
Doquet, metayer cert. a la ferme
generale, exploitant la tene du Cors-jagu
Il est tout probable que ce d'Alain
Doquet, rues du chio, Blanchar, est le
etait le fils de Jean Doquet, qui fut,
comme on peut le voir par ce qui vient d'esse
dit, un personnage considerable et charge
des plus hautes commissions.

En 1513, Henry Doquet, noble personne
est dit avoir vendu la ville. etesse noble
a Jean du Cors-jagu, Jeudi du Dix
l'an qu'en noble fut tenu noblement
le bien et meuble du Cors-jagu et
domaine du Cors-jagu qui sera fait
Robert du Cors-jagu, son frere noble
et escempt de tout. »

Giffon, la ref. del 13 d'etr de Pierre
de Larraur, sieur du chlo Doguet.
a le bien acquis de Henry Doguet qui
noble et exempt avant les 60 ans et y sont
quelques rotures adjointe.

A partir de 1513, nous perdons complètement
la trace de cette famille Doguet. Donc
nous voyons le pere, Henry, vivre en
ville Elie et le chlo - Blanefort.

Pour ce dernier, nous allons le voir réuni
a l'autre chlo et ne formant plus qu'un
lui qu'une seule et même seigneurie

La réformation de 1513 concerne les terres et propriétés
des nobles - celles de l'ordre de 1441 conservent les nobles,
comme jadis de l'exemption il fallait prouver que la terre
étaient nelle au moins depuis 60 ans - Ces terres rebouées
acquises par des nobles n'étaient pas exemptes d'impôts.
Tandis que les nobles étaient exemptes de l'imposte
sur les marchandises.

Sur Emblayem

Mais où était-il placé - C'est ce que
nous reste à rechercher.

Etait-il dans les donjons et ces donjons
et étaient-ils le château qui fut plus tard la
Demaine des Blanchard et des Doguet ? nous
ne le croyons pas.

Il devrait être très rapproché de la ferme
actuelle du Clis et sur un terrain faisant
partie de cette propriété.
Il se peut qu'il fut dans une prairie de terre
nommée la cliette, entourée de vieux
murs et séparée par ce mur, dans le
 sens de la longueur, d'un champ faisant
partie de la ferme appartenant à les de
genouillac, dont il sera question
bientôt.

Quand a-t-il disparu ? Il est probable
qu'il n'existe plus depuis fort longtemps.
Il remble même qu'en 1441, lors de la
réformation, il n'était pas probable pour son
propriétaire alleur Doguet - celui-ci, en effet,
est dit dans le recueil du Clis - Blanchard, lorsque
les seigneurs qui habitent ~~celui~~
Manoir sont-dits ((y résidant)), comme par
exemple Olivier Chossan a son habitation
de Quiffévre, ((ce robin Demetz, l'œuf
du Bouyer, y demeurant.))
Il est même à croire que ce manoir
n'existe plus en 1513, puisqu'il n'en a

pas fait mention et qu'aucun du précédent
que Pierre de Lanvauz, seigneur du château d'ogney
avait (ce lieu), tandis qu'en 1477 par
l'autre château que: à Jean de la Chapelle,
seigneur de Beaufres tenait le manoir et
meilleur du château.

C'est assez dire que le manoir du château d'ogney
n'a pas été vendu.

à propos des châteaux de gallais, dans ses registres
dit: R château 1690 ¹⁷²³ Julian de Bégaux

château Blanchard: non n'est connu —

Donc, d'après lui: le château est bien comme nous l'avons dit
le château la chapelle, aujourd'hui fermé aux
frontières des Bégaux.

Le Clis

Le Clis est dit dans les actes des reformateurs
des Nobles et terres qu'ils déclarent, le Clis.
Tant que ceux dont nous venons de parler
est dit clis - blanchard.

A notre avis, il était le grand clis et le
clis primitif

son emplacement.

nepas fait pas doute; c'est ce que l'on appelle
aujourd'hui la ferme du Clis, appartenant
a M. de Génouillac, propriétaire et châtelain
du Pox en Concoret.

On voit encore une vieille maison serrée,
à encorbellement et de remise, avec des portes intérieures
et des poutres et une charpente qui démontrent
une grande antiquité.

On y voit tout justes d'elle, un vieux colombier
ruiné et qui, malheureusement menace ruine.

On voit les restes des douves et du pont levé,
un terrain nommé le grand et le petit
pont, une fontaine dédiée à St Marguerite.

"M^r et la famille de Brambilly, en toute sécession, n'en collection des armes manquées
particulars de Brambilly, garnis de clauzon, ram d'alez, publlement entre 1167 et 1181.
en 1489, un huit year excludant a la morte de Dom Monce (Dom Monce, pereus).

Les premiers seigneurs
de Brambilly, le chiv et breurres,
qui formaient jadis l'ensemble du seigneur
de Brambilly.

Dans dom Monce, pereus n° 233
on est re jadis, il y avait un seigneur de Brambilly
qui s'appelait Gaët, duquel il y eut une fille
mariée à un seigneur de Gaët et lui donna
la paroisse de Brambilly, avec la forêt & la celle
réduite en Béreuil, au moment de mariage
le fils du seigneur n'était qu'un bachelier
de 20 ans.

Les autres historiens affirment que le premier
seigneur de Brambilly fut un fils de Guillaume
et que les châteaux de Brambilly et de Chiv et
la vicomté de Béreuil appartenirent au
dernier seigneur du nom de Brambilly, donc
la fille unique épousa le Bachelier de Gaët
mais des historiens disent que plus des descendants
ce Guillaume fut le premier seigneur de Gaët - que
plus des descendants épousa Robert de
Brambilly et furent établis dans une grande partie
de Béreuil, dom Monce pereus n° 233.

D'après
de ses deux fils
de Saint-Jean l'aîné et que la
du nom de Brambilly épouse un cadet
de Saint-Jean de Gaët, lequel transmit ses
biens, entre autres Brambilly, à
Chiv et Béreuil et une partie
la forêt de Béreuil ou Paimpol
voir almanach et paroiss
Saint-Léger p. 2 en note.

1882 au verso

Les seigneurs du chio

Les plus anciens et les plus authentiques
sont les "de la Chapelle".

à propos de cette famille, on lit dans l'acte d'envue
hertogique de l'Ouest, année 1894. n° 349 :

"de la Chapelle : Comme et illustre maison de la
cf de la Paroisse de la Chapelle sicut Ploermel,
évêché de Saint-Malo - il y a trois fiefs
différents qui sont appels la chapelle sicut
Ploermel, la chapelle à Quintin et la
chapelle en Ferent érigés en comté par
le royaume d'Angleterre en 1576.

Porte : De gueules à une fasce d'azur -
mures.

la Chapelle. seigneurie de la Chapelle. cf.
fief (en Saint-Gildas des Landes) (ibid.)
mêmes armes que la précédente, et ayant
puisné de la Branche de Bévarez —

les armes se trouvent sur la tombe
de Pierre de la Chapelle fils de Olivier
dans la chapelle de l'Hôpital de
Ploermel : (cette formule est de M.
Petro filio Oliverii de Capella...
(mémoire de M. de Molac.)

Pierre de ^{2^e} Rozen
étau marié en
France à ^{2^e} épouse
de la Chapelle fils Pierre de Rozen
de Guyon et de

Étienne de
Ponthieu

Saut-il ces ranger parmi les seigneurs
du Chio ? Il est assez probable que Pierre
de Rozen, marquis noble en Mauron, en
1426, ait été seigneur des Chio. Nous le
signalons simplement.

Seigneur de la Chapelle ??

Ceux-ci ne sont pas mentionnés comme
nobles en Mauron, à la réformation de
1426. Il faut donc admettre qu'ils n'étaient
pas dominicains ni seigneurs en Mauron,
à cette date. Nous verrons cependant
que certains des fonds seigneur
de Beuvres, à cette date.

En 1441. (cartul de la Chapelle 1er)

Ouchion

Le 2^{me} du
2^{me} et
de Beuvres En 1513 le Jean de la Chapelle,
seigneur de Beuvres, furent nobles
le manoir et métairie du Chio que
fut à défunt Jean de la Chapelle
son père noble exempl de taille.

Les Picard de Morgant, en
Taubont, seurs du Chio.

a Vrai dire nous ne savons pas exactement
comment les Picard de Morgant devinrent
sœurs du Chio.

Mais il ya toute probabilité que c'est
par acquet.^{invie}

On pourrait dire que c'est par le mariage de
Jean Picard, sœur de Morgant et de Françoise
de la Chroyalle, fille de Jean que le Chio est passé
dans la maison des Picard

Mais ce mariage n'eut lieu que¹⁾
alors que le Chio appartenait longtemps auparavant
aux Picard. Ainsi, dès 1558, nous trouvons
Julien Picard, époux de Françoise de Ganté, sœur
du Chio.
Ceux-ci furent remplacés par Marte Picard
qui épousa vers 1563 Pierre de Bresme, chevalier
de l'ordre de Saint-Michel, en 1575, qui
portait : De gueules à 3 écus d'argent en
pal, la pointe en bas, surmontée chacune
d'un besan d'or.

Marte Picard en dite femme du sœur de
la rivière Bresme, au 6 mars 1564, en
qualité de mariée de Pierre Picard, frère de
Bertrand Picard, né le 26 octobre 1585.²⁾

¹⁾ Leur fils mathurin fut baptisé à Taubont le 18 septembre 1585.

²⁾ Registres de Taubont

Les de Breffault

347

en de
Marie
Picard

Claude de Breffault - Fr^e de Pierre de
Breffault, sieur de la rivière, naquit à la
rivière, en Bayeux, en 1568, épousa en 1596
1595 Marguerite de Bourgneuf. Dame
de Lourme et veuve de Georges de Talhouet
de Bernarein.

Claude de Breffault acheta le garenleix;
Des du Guisay en 1598. La veuve, Marguerite
de Bourgneuf, épousa vers 1615 Léonard
Pechart et fonda le Ursulines de Plérin
en 1624. Ils eurent

Henri de Breffault, fr^e de Claude et de
Marguerite de Bourgneuf qui épousa le
Plérin le 8 novembre 1598. Il eut pour
parents: Hélène du Plessis seigneur George
de Guermode eccl. chevalier de l'ordre du ros
et capitaine de cinquante hommes d'armes de
les ordonnances, et Jean Picard, écuyer, deux
de l'ordre et de quelques conseillers-maître
en la chancerie des Comptes de Bretagne

Mariage: Hélène et Marguerite dame Françoise
Tourneur, dame du pavillon de Rohan.

Henri de Breffault mourut sans postérité
le 21 juillet 1648, il acheta le fief de la Haie Jossée
regardant Malo et mourut peu de temps
après

Plérin par son fr^e Marguerite de Sédilleau
n° 399

(2) née et dame de Malouville, autrefois du clos

morte en
1626, du
c. 17e siècle
n° 375

20. Charles de Brefnault -

Né à Lannion, le 25 mai 1635. paroissien
de Charles de la Boudonniere, fils de Claude,
seigneur de Cornet (en Puffraie) seigneur de
Ploernel

Il fut baptisé, joueux de saint Nicolas de
Ploernel et de saint Martin de Yosselin
Il fut curé de la rivière, du diocèse de Béziers
par succession de son frère Henri.

Le 6 juillet 1639, il fut curé paroissien de la
cloche de la chapelle Saint-Antoine de Beuzec,
il fut nommé en la paroisse de Chauvenet et en
la Vicomté des Châlets, de Beuzec, appartenant
à l'abbaye de la rivière-Brefnault.

Paroissien de la cloche : Charles de Brefnault
et sa femme gilets avril, Dame de
Thymadure et du Lous. et eux ont épouse
le nom de Marguerit,

W d 1621. à 1665 Date de sa mort. elu prieur de
la paroisse en novembre 1621. mort en décembre 1655

Les Du Boisgelin

343

Le héritier de Charles de Bretagne
fut Jean du Boisgelin et non
Gabriel du Boisgelin, comme il est dans
(Ploemel)

n° 99

Nous en avons la preuve dans les actes
de la réformation de la noblesse de
Bretagne, du 7 décembre 1668, ainsi :
Il Boisgelin (Jean du Boisgelin) vicomte d'
Mesnouf, seigneur de Gouzherie, de la
Ville Jolain, de la Ville Robert, du Clos
et Berrier, de la rivière Béthune
Malleville, Tam-Sans et assyndé
de la ville marquise de la Noërie
Déclaré noble d'extract d'ancienne
extraction, maintenu dans la qualité et
chevalier, employé au rôle de la
juridiction royale de Tam-Breuil,
à réformation ou génération

Porte une escarcelle de gueules et d'azur
(l'ameur et l'ermite de gueules chargé
d'une molette à cinq dents d'argent
à cinq pointes, chacune, bordée
contre l'escarcelle d'azur palein.)

Gabriel de Boisgelin, né à Bonne le
1649 - mort à Rennes le 21 février

1700 - ordonné par la date de 27
nouvel an qu'il n'était pas apte à
recevoir la succession de Charles de Boisgeln
en 1668. mais Jean était-il son père ? Il eut difficile

Il ne paraît même pas qu'il fut de la Granète de Gabriel, puis que ~~le temps~~
avec "la reformation lus' Dorne que
Arme; au pennes et deues de queules
avec manteau corbe - escartelé d'azur pless",
les armes manerent celles que Jean, 2^e duc
de Rohanville, du clos, de Beuvres et de
la rivière Brefaut et gabriel son fils de
la même famille. Mais d'une autre branche,
Greyon-Rieux.

L'auteur de "Ploermel", dit que c'est ^{gabriel} le
de Bougueniff que le clos et Beuvres appartenaient
aux Bousgelen.
Or nous savons que Jean du Bousgelen épousa
en 1668 Anne (ou Renée) de Bougueniff.
Tandis que Gabriel était mari à Anne de la
Privoz en may qu'il épousa le 29 juillet 1672
à Saint-Avé.

aux registres de Ploermel, nous trouvons, à la date
du 6 juillet 1660, que Jean de Bousgelen
chevalier, seigneur du clos neuf, anses et dinane
du 201 en son conseil d'Etat et procureur
au parlement de Bretagne, est francois de Jean -
l'apôtre de Rarentes

C'est donc Jean, 1^{er} du clos, qui le vendit en 1678
à Chaffurin le Miz de Car Coavellz,
seigneur proprietaire du Plog, en concordat. -
et la Privoz - Brefaut, en tout sens, le
19 mai 1677 à M. de Lambilly.

aux registres de Concoret on lit:

22 Nov 1670: bénédiction de la nouvelle cloche
de l'église paroissiale nommée Jeanne - marie
Lande et Guisante Dame Jeanne de Trogooff, femme de l'abbé

alain
en
1629

Voy
généalogique
du royaume
de France
et
des rois
de France
1896.
n° 933-94

et pourtant "cousine du charron de l'Or made et
gentilhomme ordinaire des chemins du roi", seigneur
de Saint-Zouan, le rox. Grandement le clerc¹¹
30 avr 1636. Comte de Sébastien le My, n°
en 1634. frère aîné de Messire Présent le My fils
de Claude le My et de Dame Peronne de Rosmadae
Dame Sébastien de Rosmadae née de Molac
et aînée

Mme. Renée de la Vallée Dame de la Caunelle,
Les Rois made portent le nom d'argent et
d'azur de six pieces

Jeanne de l'Or My femme de l'affranchi de Rosmadae
mourut au château de Temple le 20 septembre

1638 et l'affranchi de Rosmadae un peu
château de Saint-Zouan le 19 avril 1644 - le My
fille fut instruite Dame l'Eglise de Saint-Zouan
où leur tombeau était commencé à leur mort.

La déclaration faite le 16 août 1679 fait
classer le My de Coalez, seigneur du rox rox, n°
encore porte : la métairie du Cléot, en
Clairons, contenant environ 47 journées
avec cour, colombier et vaches.

Autre querelle

fat. il recellement rendu par Jean de Dongelers
à Le My de Coalez en 1628, comme du s. n. D'escrivus
du appartenant. Il en 1630 à l'affranchi de Rosmadae
et ensuite jusqu'à 1644 avec le My. comme le rox rox
pas le manque de Peronne. De l'Or made et en
1629 Présent le My, c'est une probable cause en
1630 il en de Rosmadae est du seigneur du Cléot
éperdant en 1639, mais l'avors vu, ces de Brézancet
et ouest seigneur d'un des châteaux de Beurres -

(1) Ce Cléot ne peut être que le château Clairons -
Cléot, on voit à cette date clair a Jean du Bois que le
qui fut vendu et fut intitulé le 2 juillet 1650

le ~~rose~~ le rose qui rendue en 1688 par Mathurin
Le My a' queun' lene de Beguin, Régente de
Moldebergars, qui avau epouse en 1683,
a Carentoir. Elane etabbes, Dame du Boschet
Boschet et vnu ensemble habite le Rose où il meurt en le
rever de Claude sonne / en fer 1725
Huault de Beguin, le Rose est cho prouver dans le
famille du Verdier de genouillac par mariage
d'entremis. De l'Yves de Beguin, le 25 oct 1784 avec
Julien Louise de Beguin, le 25 oct 1784 avec
André Paul Louis du Verdier de genouillac
Dont ces enfants et petits-enfants portent
armes

de le My : ecartelé aux 1 et 4 d'un ecu
d'azur en abyme, accompagnée de six croissants
de gueules en Or - aux 2 et 3 de gueules
à l'écusson de laire d'or (queut de boutz)
de Beguin

D'argent à la bêcasse de gueules
genouillac

famille originaire du quercy.
Ecartelé aux 1 et 4 d'azur à trois bandes
d'argent chargée celle du milieu de bres et les
deux autres de deux charbons allumés de salp
allumés de gueules (qu'en carbonnées)
aux 2 et 3 de gueules au liens d'or à un
genouillac sur le tout d'or à un arbre de simple
gueule en verdier.

Su p ce Collage iu
clio - garoulais
11 clercs en clamens d'U B'neur

de clamens -
fut acquit par francois guybert
ment de la vigne pendant son mariage
avec Françoise de Neuville

Marie Ecuier Charles gault, sieur du
terre vallois et Brantome en Cenord
faissant et agissant et stipulant pour
ses Marguerite de Porc-en (armes)

Dame D'ouarnee du terre Brantome.

et pour celle Dame penel, fille
de zeur sieur du Pas aux Biches et

de jacquemine Clambec Dame de la
chesnay - Marguerite de Porc-en, sa
femme que le du Charles avoit epouse en

1595 vendu

le du Charles cesteta le du fief par

combut du 26 Mars 1632,

pour la somme de 4000 livres

le du fief avoit, en chef, leu au village

du garoulais ou il a appelle' garoulais. premiers tenu
au du acquit par Claude de
Brefurel, sieur de Ploernel et de Clambec
ser 1595. (van Ploernel,
n° 375.)
Il n'avoit pas plus fait que par ce
de Brefurel, sieur du clio et de Clambec
en Ploernel et la riviere en taupont
il estoit censeable et neur on avoit
trouve toute l'endue dans les
archives du fief, deposes chez car
Carré notaire d'Clamens

Sur les personnes du fief connuez Zedelien
a Ploernel, par m. ce Marquis de Besset
(Pamplin n. 167) a pay le terre p
172.

le ferme vallois est en juge et le ferme
Brantome en Cenord sieur de 2 terres
pe garoulais

La Victoire de Beuvres

Il y a Nous devons tout d'abord faire remarquer
en grecque, que l'orthographe primitive est
la veue. (1) BEUVRES, et non pas Beuvre comme
anciennement on le dis aujourd'hui.
Toutefois qui un exemple, entre mille,
nous avons le texte de 1513, déjà cité, où il
est dit : "Jean de la Chapelle seigneur
de Beuvres, tenu - "

Aujourd'hui il ne reste plus rien du
manoir de Beuvres, mais nous avons
la preuve de son existence et de son emplacement
dans la pire de pressurie près Charle^s
Gançais d'Andigne de la Châtre, en offrande
qui avait le Plessis, Bois-Jagu par cette
dé vente du 12 juillet 1762. 12 juillet 1762

Le 19
juillet
1762

Existence et emplacement du manoir de Beuvres

Le sieur de la Châtre fit l'acquisition de sa
nouvelle acquisition les 9. 10. et 11 aout 1762,
avec les officiers et secrétaires de la dite Baronnie
après avoir pris possession de la maison, du
Bois-Jagu, le rédacteur du procès-ver-
baux tel, l'exprime ainsi, à la date du 4 juillet 1762

1762 (Il appris que) nous nous sommes transpor-
ter dans la paroisse de Beuvres et avons
pris l'assurance fait ades possesseurs sans

L'ombrage de la proposition. (tant que de cette maison et y jugeant au bord des
Cimetière opposition. (primitif avec un peu loin de tout le village)
à m de 20 mètres au nord de la chapelle, on voit encore quelques
vestiges. Le cimetière étant au sud ouest de la chapelle,

(1) de la' (du Cor-jagu) rendu à amy
 la chapelle Sainte Anne de Preux^{me},
 située au hameau du dit bos (le Gers
 de Mante fortale du Cor-jagu et
 Chemin ou en place d'un poteau et
 la fontaine, dans laquelle chapelle
 mⁱ de la chasse et entre' avec
 nus et foul frères - de ^{q^{ui} il est d'usage}
 10 vif ^{et} il nous a déclaré que le
 Vassaux ^{et} derniers maris
 de chaque année sont tenus à peine
 d'amende de deux francs la quinzaine
 proche du poteau - et au côté du
 dit p^o le proche le du chemin, on nuy
 fait ^{et} remarques les
 vestiges d'un ancien château
 Apres quoi nous sommes transportés
 dans la prairie de Preux, et avons
 fait partout, acte de possession, sans
 opposition.

Ensuite au moulin de la chapelle
 ou Armel Gallu est fermé,
 ou mⁱ de la chasse est monté
 sur le pignon et sur les meules
 du dit moulin monté ^{sur} en chaussée
 a fait lever la corde ^{de la} -
 nous avons été au moulin à vent dont
 le dit Gallu est fermé ou mis
 la chaîne est monté ^{par} les meules

(1) pièce originale trouvée par mess^{rs} Dars
 les archives du Perron - il en a été tiré une copie
 par un anglo-métalurgiste du Perron et regresé au GERS,
 tapé à la machine et inscrit en quelques endroits

Ce texte nous indique clairement que
tout près de la Fontaine, se trouvait le
château de Beuvres, et sur le bord du chemin
qui vient du Bois-Jagu.

Un peu plus loin sont quelques pierres qui pour-
raient être les vestiges dont il vient d'être parlé.

le 9 Nov 1929 Il n'en a été fait remarquer que l'emplacement du château était
toujours de la chapelle et un peu plus loin qu'elle - toutefois presque au
moyen d'entre elles et qu'il y avait encore des pierres - on n'en a pas vu depuis
depuis plusieurs années. Des fondations ont été enlevées pour appuyer - et
quelques mètres du village de la grotte nous avons vu les murs
qui pouvoient avoir de 60 à 70 cent. d'épaisseur. C'est bien visiblement
le bas du château et non en la partie en haut de
la chapelle - les fondations
sont dans le bois jusqu'à

La chapelle

La chapelle dont il vient d'être
parlé et qui porte le nom de Sainte Anne
de Beuvres, a été construite en 1639,
comme le prouve une date qui se lit encore
sur sa porte.

Cette porte est plein cintre et a bien le
caractère des portes de cette époque.

Autrefois, il y avait une grande porte au fond
du couloir mais elle n'existe plus.

Sur le pignon est, on voit l'écusson des
Briéhauts et des Bourgneufs.

Sur l'armure des Briéhauts, vers le rebord
dans lequel deux étoiles d'argent en pal

comme
de
Briéhaut la pointe en dedans, surmontée chacune
d'un besant d'or - sur le pignon - ouest -

Scelle écusson sur une même pierre de granit; à gauche;

deux étoiles d'argent à une croix d'argent frisée, à droite
de deux étoiles d'argent aux armes d'une bande
horizontale et curieuse qui fut dessinée par le comte d'ambour

357

armes
de Bourgogne
Bourgogne Les armes de Bourgogne sont :
d'argent au, autour de table ;
au châlon de gueules chargé de
Deux pheasants d'argent.,,
les deux blasons se trouvent sur le
 pied de la statue de 14^e anne, en la
 chapelle

la cloche

Voici le procès-verbal de la bénédic-
tion de la cloche de la nouvelle chapelle,
fondée par les registres de l'apostole de la
paroisse de Clauzon,

((le 26 juillet 1639), j'ai à clauzon
faite la bénédiction de la cloche
qui est pour servir à la chapelle
de Notre-Dame de l'Assomption
de Geurres, située en la paroisse
de Clauzon et en la vicarité des
chots de Geurres appartenant
à M^r de la Rivière-Brehaud.
Faisant de la cloche, Charles de
Brehaud et sa marraine Gillette
avril Dame de Trymard (et de
Lyon) qui lui ont insposé le
nom de Marguerite
En l'or de quatorze rameaux
ont insposé leurs noms et ont fait
cela par l'autorité et commission
de Vincent Pierre Loyez s'Alguiller,

maire de l'Oratoire, maire général d'
Alouagneux de Saint-Malo^{es}
ont signé Marguerite ^{du Bocage} de ~~de la Maroie~~
Gallet Arnould Charles de Fresnay, Jean
Du Cos quat⁽²⁾, Jan Chantour, Jan
Durore Françoise de Gérand,
Françoise Avril, Coudray, Morin,
Allain

Fresnard recteur

Cette cloche a depuis longtemps disparu
^{peut} et a été remplacée par celle
qui l'a remplacée fut la marquise
du ¹ Virginie Damus fondatrice de
l'institution de l'actuel de ² grès de Marigny

Restauration

Le dimanche 27 juillet 1921. On a
changé le petit curé Doyen de Marigny
a manqué la chapelle St Anne de Beure
restaurée et neuve refaite par ses soins
et la statue de St Anne a été amenée du
village de la Crière où elle avait été déposée
pendant les barbares et placée dans sa

jean de
Enguichet
marie à gallet
avoir clam
rem de hymeneau
Marguerite du Bocage et son fils le chevalier
rey du Bocage et de Jeanne de Fresnard. et mireille
en 1630 à Frances de gressenne, rien dela
gouvernante et du Coudray Gallet
en clam

La Statue

est fort curieuse, elle représente la Vierge tenant la Ste Vierge et la Ste Vierge tenant l'Enfant Jésus.

Sur le socle nous lisons gravé, sont représentées les armoiries de Brabant et Bourgogne.

La Fontaine

a été elle-même restaurée dernièrement.
La bénédiction a eu lieu le Dimanche

25 juillet 1926.

En quelle qualité

le Roi de la Chartre prenant possession de la chapelle Jeanne de Bucy.

Aussi en cette qualité Seigneur Baron de Clamur.

Ensuite, en cette qualité d'Avant-préemperance, William Banc. D'où d'appeler ces armes sur les Eglises et Chapelles de la paroisse.

C'est ainsi que nous le voyons, dans le même acte, prendre possession de l'Eglise de Clamur et de

Chapelle
verso à
au dessous
de la
fond de la
cave de la
maison

Etat, il démonte de la chapelle qu'il y a
l'acte de l'écrivain, mais verserait pas faire pour
certains arguments, elle est chapelle
publique et dépend de la Paroisse de
Clamur. Ses seigneurs du Plessis et Ben Jago

Il a dit
à mes amis
de Clamur
qu'en ayant
à faire
à la fontaine
de la chartre
par respect
que nous assuré que la propriété du Plessis et
de Ben Jago se conservera toujours comme propriétaires
légitime de la chapelle et qu'il ne manquera aucun moyen de la
revendiquer les droits, mais peut-être que mon père

La ferme neuve de Beurres.

Il ne paraît pas avoir été importante. D'après la pure de possession ci-dessus rapportée, elle consistait en une grange et deux moulins, ces moulins à eau et à vent de la Chapelle qui existent encore. Du moins le moulin d'eau.

Le père André nous a donné, par rapport du 26 juillet 1639 (baptême de la docte) que cette ferme fut érigée en vicomté avec le château. Mais à quelle date ? on aurait pu

On peut supposer que cette vicomté faisait partie des terres du Comte de la Chapelle érigées en Comté par Henri III en 1576, comme il a été dit déjà mais, malgré nos recherches, il ne nous a pas été possible de nous en assurer.

Cette vicomté comprenait donc les villages du château de Beurres et des terres adjacentes avec les deux châts, réunies sur une même tête à une date inconnue, dans un temps où elle avait une certaine importance et pouvait servir aux débuts de la Chapelle comme de preuve de l'importance de ceux titrés à être érigés en Comté. Cependant, il faut bien le dire, en 1576, le châts n'était plus à eux, mais à Beurres non plus, mais probablement à fond au Roi, faire remettre et recevoir de cette vicomté à une date antérieure.

Peyres
en Messac, Ille et Vilaine

Le Peyres de Caramois n'étant pas la seule
seigneurie de ce nom.
Il exista une autre paroisse de Messac,
orthographiée de la même manière: Peurres
Cette seigneurie fut achetée le 11 mai 1619 par
François Marti, sieur du Boschet, en
Carentoir alors maître en la chayelle jacelins
au service de la reine de Carentoir, à Hélène de
Beaumanoir, femme de Claude de Corré,
Marquis d'Aisne (voir: Planche
Paroisse de Carentoir, pris à l'abbé de Clarié, droite
guillotin de Corré, marquis de la Marzelée).

n° 157

En Menéac
on trouve une famille de Boubras - nous
ne demandons n'en ont pas peurres qu'il
faudrait lire.

Les Seigneurs de Beuvres

Ils ne sont pas mentionnés aux réformations
de 1426 - 1441.

Nous les voyons apparaître à celle de 1519, alors que
nous savons déjà qu'à ces termes, Jean de
la Chapelle 192 de Beuvres tient noblement
le manoir et métairie du Cliv qui fut, à
défaut, Jean de la Chapelle son père.

Mais nous avons, par d'autres documents, que
les de la Chapelle étaient depuis longtemps
seigneurs de Beuvres.

En effet, dans un ancien armorial publié
dans la revue historique de l'ouest - an
mai 1894 n° 344

nous lisons : 1422 le Due donna à son bon ami
et fréal chevalier et chambellan messire
jan de la Chapelle, capitaine de guyon, en
confiscation des biens de jan Gauvin.

1422
Jan de la Chapelle estait seigneur
de Beuvres, selon M. de Molac (cequel était
un des la Chapelle) (arrond.)

1425 - Le Due accorda le procès qui fut
entre son frère armé et fréal chambellan
guyon, ne de la Chapelle et de molac
frère naturel de jan de la Chapelle
son fils ainé. On ne peut pas dire bien armé
et fréaux couzins et cousins les mecs donnés
à Molac pour son bien armé et fréal chambellan
(il va voir encore les biens d'un autre chanoine les Larey
qui reliait le Cliv à Beuvres).

Jehan Pragueneel, vicomte de la Belliere et sa compagne, Jeanne
gant, sur une Justice à un potz
qui l'elus, rue dela Chapelle le 24
de avrill nom d'au fait lever prez en
Guyon d'lan
de Malansac Ville de Malansac, eau quelle auant
decada en este abattue; elle fut rebâtie ce
1506- guyon
decada

Le Jan de la chayelle, on le voit chay
fils ainé de Guyon dela chayelle et de Beatrix de
Guyon etat pris l'10 Mars de la chayelle 1452
et de Catherine Malors Dame des
gante, en Pelerin, lequel armant
de quelles a la fasce d'hermine.
Jean de la chayelle, fils ainé de guyon et
l'1er de Beatrix, et de Beatrix de
Malors, Tenhousen Dame de Molac, l'1er de
fille de Guyon de Lannion fut tué au rege de Beuvron
et de Catherine. En 1452 il fut pris de
Molac, l'1er de
Jean de la chayelle, baron de la chayelle
fut décapité de Molac, seigneur de Brieux (ci de
Brieux en Perros de Molac, seigneur de Brieux (ci de
Pelerin) Brieux seneschal de Bretagne frère
de la Maison de Rohan, chambellan
des Ducs de Bretagne, époux
de Vannes, le 29 Decembre 1434 Marguerite
de Pragueneel, Dame de Malansac) Dame
de Malansac, a son de Frangaral, en arselle et
re de 1496- mourut en 1449, ayant en peine
en chevalier enfantz 1, en chevalier
en plus temps qu'il fût arrivé en 1510 (mort de Nantes 1461
Jean de Rohan 1m pds 182.

Parmi ces enfants, peut-être Jean de la Chapelle décédé avant 1513 et père de Jean de la Chapelle que nous avons vu ci-dessus du chêne et de Beuvres à cette date, 1513

Les de la Chapelle veux de Beuvres
origine des de la Chapelle veux de la Roche Giffart, en Saint-Sulpice le Landy

Nous lisons, dans la revue historique de
l'ouest, déjà citée, p 343
(la Chapelle - Seigneur de la Roche Giffart
- même armes que les précédentes, ostent
pucelles de la Grange de Beuvres)

Ces de la Chapelle de la Roche Giffart
sont Sulpice le Landy et aussi de la Roche
Giffard ou ~~de la Roche Giffard~~ d'ardens Calvinis
et qui réservent le camp à répondre à ce que

Le dernier
Henri II
maugay
et
Singeray
Sam la région
le dernier mourut en exil vers 1635/40
suite de la révocation de l'édit de
Nantes et n'ayant eu qu'une fille
vaste son postérité, toutes ses personnes
passeront à son Henri de la Chapelle
mariée en 1680 à René du Boulay de
Mayneuf, comte de Saint-Gilles, qui rendra
Singeray à la maréchal de Crequy (1680)

(1) Singeray march. Et de Brieux
venire en 1680 ou 1688 au maréchal p 387.
de Crequy qui était Catherine de Rouye

le même auteur ajoute : la maison
 de la chapelle, complètement éteinte, crevem-
 ment dans toutes ses branches, à Molac.
 De Beurres, de la Roche Giffard, était
 de noblesse ancienne et descendait d'un
 croisé en 1248 - Elle a aussi donné
 donne¹ la Bretagne un grand maréchal
 en 1318. Elle portait de gueules à 4
 fasces d'hermine / La chevaux de
 Pois. genealogie Picard de quebecs
 de la sommeray, par du ferme-gault,
 quelques branches ont ajouté des
 brisures, mais les fa roches giffard
 portaient ces armes pleines. (il se original
 on sait que les la roche giffard, deux,
 étaient propriétaires des chappelle Beurres,
 comme du ch. de Molac, qui était une
 de la chappelle
 la branche aînée fondue en Molac au XIV^e,
 en pris le nom et les armes - les chappelle de Mo-
 lac fondus en Pois molac en 1505
 1, 1318. le due Jan de Bretagne vicomte de Limoges
 crea un armé baron d'ouen Olivier de la chapelle
 un maréchal général en Plost et Jelorn,
 les lettres, celles d'un grand jeu, le due à cheval
 l'épée nue à la main, l'escu rond d'hermine
 armante d'un bonnet fourré et le bras
 reme d'hermine - ultérieurement à la de Molac
 le d'U Olivier de la chapelle, baron de Molac
 épousa vers 1325 Catherine Malor
 Dame des Brieux en Plessan
 (més gruyen épous coeur de pendouet en 1406
 et fut le auteur de Beurres en 1481)

revue
 de la
 Bretagne
 n° 44.

Les Picard - Gérand - Bon-Jagu

a propos du château nous avions dit que nous pensions de la transmission de la bâtie de Beurres et du château.

nous ajouterons que la propriété de Beurres fut vendue à M. de Gérand, seigneur du Plessis et du Bon-Jagu. (1)

Le Bon-Jagu fut rendu à Jean de Gérand, fils de Galinée et du Plessis. Mal-
son par Gilles Gascher, épouse de Jeanne de Chaigne, héritière de François d'y

Bon-Jagu qui avait épousé en 1620 le Jean de Chaigne, sieur de la Guardaye, en ces Tongerets, le vers 1652. Vente (2) Depuis lors le Bon-Jagu et Beurres (ou Berre) sont restés dans la famille de Gérand jusqu'à l'achat de certains par le sieur de la Chaise. (3) Andryne le 19 juillet 1762.

comme nous avons déjà dit, a peu près reprié le vendredi étant Jean Olivier de Gérand comte de Manon et l'espous son épouse Françoise Andryne, Marquise de la Chaise, en épouse le vendredi de vente fut enregistré à Charente le 28 juillet 1762. Il avait été pris à Paris à l'ordre et son confie, notaire du châtelet.

Des Andryne, le Plessis, Bon-Jagu
et Manon, leurs biens ont passé, par alliance, dans les de Gérand, Bourg et Miramont. Madame de Miramont

(1) Louis Hyacinthe de Gérand (1688-1745) était quelque comte de Manon, de Plessis, vicomte de Beurres, vicomte de Chaise.

Le 17 juillet au lieu du 19 juillet 1762.
que des Gérand

Le Double C'usson sur la façade -⁰¹
 est le Double C'usson nous à longtemps interrogé
 et il nous fut impossible de l'identifier,
 lorsque, le dimanche 22 Février 1929, nous
 avions en la France. D'en parler à tantôt
 Gambon, en reprenant - m'aors au village de G
 Jardrais, lequel nous a déclaré que ci-étoit
 lui qui l'avait, après les réparations
 de 1924, rapporté le dessin de M. le Curé de Mauves,
 et placé lui dans la fenêtre — ce travail est bien
 mais est devenue de toute valeur historique
 C'est une "V" de bronze de l'âge du fer fait par
 et placé en cimetière et fait nous donne
 ce bronze aux archéologues, un banc de
 creuser la tête et pieds. Et à dire des Belles
 Il convient que nous ne nous trompons
 pas lorsque prendre des apparences —

L'Ermité de Beurres

Il en est beaucoup qui vivent dans les environs de Beurres, et il est vite un personnage mystérieux et de sainte mémoire.

D'après les uns il habitait le village de la

Ville d'Arron¹¹ en une maison que l'on nomme le Parc¹² la chambre. D'autres d'autres et cela faisait plus vraisemblable une maison isolée à une très petite distance de la chapelle et qui rappelle la Mare Cayonne.

Or, un jour, une bonne fille du village de la grée, nommée Jeanne Bouteiller entendit un voix qui lui disait d'aller vite à Beurres, ce qu'elle fit immédiatement. Arrivée au dessus d'Ermitage, elle vit le ciel comme entouré et quelque chose monta vers le au dessus de la clarté célestes. Elle entra dans l'ermitage et constata que l'ermité était mort. C'était une lame qui venait la route du ciel — on voyait que l'écholastique fut l'une de ces pauvres saintes devantant au ciel, ce qu'il fut dure : mes frères morts ce qu'il était réel.

Après lui avoir donné des vêtements propres, Jeanne Bouteiller rencontra chez elle et l'ayant interrogée ce qu'il était alors, elle répondit : je viens de venir et faire une grande croix et renseignerais ne m'a pas été donnée pour faire officier et une femme du village de la grise, le dimanche 22 décembre 1929 —

(1) Cette maison ancienne de Chauvin encore — et celle de la Mare Cayonne aussi d'y arroser d'eau, toujours de la chapelle une maison appelle la grise.

Le 14 juillet 1934 - de la veuve Passbouc née le
Gambon de la Sandroye -

369

S'ennuit, appelant Pithos - Minette, nom, au dante
qui n'est pas son vrai nom - il fut enterré, bien sûr
dès lors, dans sa maison tout près de la chapelle - et on croit,
que c'est, à tête qu'il a été enterré devant le
puits pour l'agrandissement de la chapelle - celle-là a été
enterrée au bas de la chapelle.
Il vivait si pauvrement que il vendait tout de faisons
et de muscure, ni les voisins ne lui étaient pas versus
en vérité.

La veuve Bontellier, ou le Bontellier, , appelait gabrielle
elle mourut très âgée.
Elle avait un frère et une sœur Charles qui épousa une
charlais - ces familles Bontellier et charlais n'existent plus
au village de la Grée



8 juillet 1929

Notice

sur quelques Maisons de familles
Nobles, en particulier dans les environs de Mouscron

Ses Emplacements

Le Château

Le Pas - Grinberge

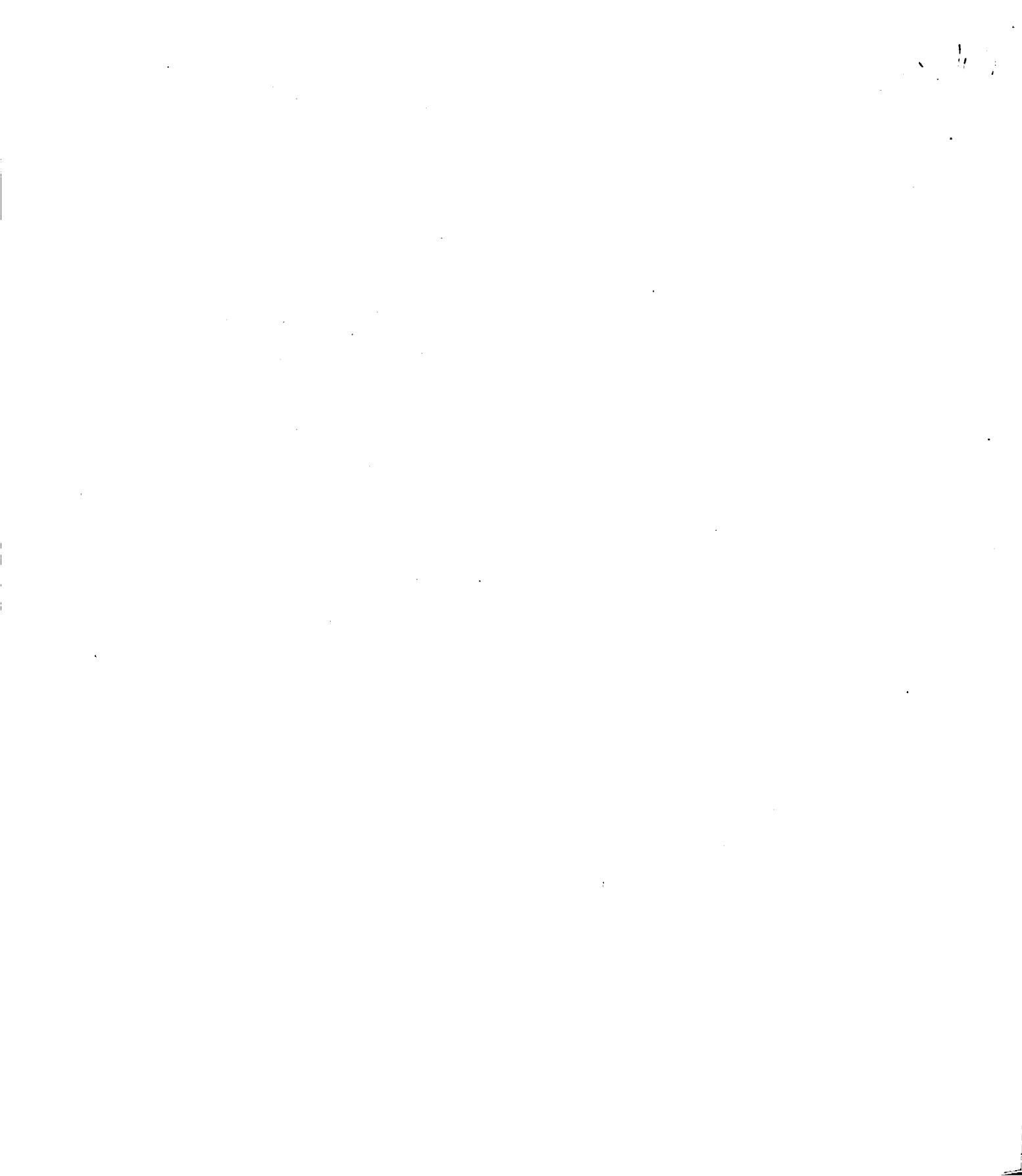
La

La

La

La

Le



Sur quelques Maisons et familles
Nobles, de Châlon, Dijon, en Bourgogne.

~~Le~~ ~~Fond~~ Preface

Les employements - Passe

En commençant le travail qui, je l'espere, j'aurai
de terminer prochainement grâce au concours et
collaboration d'un Cercle du Voisinage,⁽¹⁾

que'il m'interesse beaucoup, car il est la suite
et probablement la terminaison d'une série
d'études sur un certain nombre de Paroisses.
De notre droite et d'ailleurs et qui n'ont
aucune occasion, sans doute, beaucoup de recherches,
mais parfois permises mais souvent ailleurs,
car, comme il est régulier.

Ubi amatus, non laboratus,
aut si laboratus, & labo amatus.

Qu'en que le travail ne va pas, peut-être,
à la gloire de Dieu et le salut des âmes, objectif
principal de la vie d'un prêtre, il peut cependant
au moins间接ement, atteindre ce but en
faisant voir que tout s'use, tout passe, excepté Dieu.

M. Abbé Merlet, recteur de l'église.

Les Emplacements

Tout d'abord, et c'est à l'au commencement, mon seul projet, je vais établir l'emplacement de ces maisons nobles disparues et que j'en ai pu retrouver, soit en consultant les archives, soit en interrogant la tradition, source merveilleuse d'information locale, à laquelle je rends ce hommage bien mérité.

Les châteaux des environs

Du Seinen actuel.

Ils formaient un groupe très important et nous savons dans l'ordre, on en comptait quatre, à savoir : le Bas-Quilstache - la Vigne - La Haye-Sèvres que et la Freilaye. Un peu plus loin, nous avons le Haut-Quilstache, la Ville-Sèvres - Prabbaye - Penguilly - la Touches - Chantoux et surtout Grillac.

Le 9^e av - quillevoe
autourant du 11 la Vigne

Dans un aveu à la tierceme de gaef, du 27
juillet 1600 par ecuyer francis guyhard fentis
Jean guyhard, il est dit :

a les châlons, manoir, cour, jardins et meubles
du dit lieu du Bas-quillevoe, avec les jardins, verges,
me, dépots, et usages devant et derrière, & tout de
toutes maisons auventes d'arbres et le jardinet,
contenant environ douze vingt pieds avec la casse, jardins
déport, contenant environ deux jardins, avec
les bois de haupe frutage se jaignant contenant
environ 3 jardins et demi, jaignant des deux
côtés et deux boutis à terre au dit guyhard et
d'un bout au chemin de la frétais à l'etang
à P'alloué . ,

Vorci un autre aveu qui nous donne l'orientation
et l'importance de ce château. (Du 3 de ceintre
1636 - aveu par Nicolas guyhard, seigneur
de la Vigne, apres le deces de l'ecuyer francis
guyhard son pere, noblement et l'igernement
a foy, hommage et rachat, sans aucune
reserve, est
fa maison et manoir noble de la Vigne)

autrement nommée le Cas-quiffredo, en
la Paroisse de Mamer, consistant en un long
Corps de Logis, exposé au Sud, Decore
De Deux portails sur deux bouts d'iceluy,
par tons lesquels il y a deux entrees de
la principale cours, close et flanquée aux
Quatre coins de pavillons, ouverte Devant
le principale corps de logis D'iceluy, avec
la Cance cours ven soleil levant, me, Depoy,
Jardin Devant; enclos de murailles - verges
Devant vers le septentrion (Nord) - La
Dite maison et son office construite de pierres
et cauettes d'anciennes - et les Dites mairies
cours, jardin, verges et Déjart contenant pres
bonz environ trois journées . . .
Pour marquer qu'il s'agit bien du Cas. quiffredo,
et non de la Vigne ney nemoult dite, le texte
ajoute: « le grand bois de futaie defendant »

*Bon.
futaie* Du dit lieu joignant Decote à la robine qui
conduit vers du Cas-quiffredo et d'autre coté
une ferme de la Mairie de la Haye, appartenant au ditz
lieu, contenant avec la dite robine cinq journées
la grande prie du dit lieu joignant d'un coté
au jardin et d'autre coté l'autre de la futaie.

la maison à l'étang a l'allure d'antan et envoi
devant le château actuel

Sept journées, cette description de la tente et château de
Gas - qu'il faut nous rendre déjà suffisante
sa position.

1^o Il est orienté au levant - il est entouré ; on
trouve du moins Dr Douve Devriez c. ad au nord.
il a deux portails - la cour est fermée et à chaque
coin il y a un pavillon, ce qui fait quatre
pavillons

2^o la basse cour est au bout de la maison qui
donne au soleil levant

3^o le jardin est devant la maison et fermé
de muraille,

4^o le verger est derrière, au nord

5^o la grande ferme touche au jardin et à la
frêture, dont nous parlerons bientôt.

Enfin, et d'une façon encore plus précise le
cadastre va nous donner la position exacte et
plus claire du château. Voici ce qu'il dit:
Section Dⁿ: 1126. Prancen Chateau - masure
422. . . . — nature ^{70 acres}
g. des j. c.
428 . . ferme 1 are 30 c.

X Où cet ancien château a réellement ruiné où
place par le cadastre il est à, @ les numéros
au bout de l'avenue qui longe la ferme
actuelle de la Vraie Vigne et est à gauche
de la route avenue, celle qui est la seconde en allant
de l'avenue à Gaël et commence au grand
chemin pour aboutir au château.
C'est donc que le manoir du Bas - qui reste où
il se trouvait depuis longtemps les gruyères et tauraux
un peu en avant du fermier actuel - touche
vers midi, et au bout de l'avenue
le fermier actuel et donc été un peu reculé et
avancé vers le midi.
De plus, on aperçoit encore les restes des murs et
des douves, vers le midi. Il n'est avec l'ensemble
d'un des portails, ^{église} donc parant. Il est aujourd'hui
à Lambilly. prs. Plévin, en Tampon.

111 Le cadastre a été donné vers 1820.

Pour cette maison du Bas quichetre, il fut acheté par
avec le 19 XII 1574 à la seigneurie de gaët, par
Jean quichet et Gobet de la Prelati, menuet damz
du dit lieu et de la vigne, demandé à la marr
du Bas. quichet - le sey de gaët étant alors François
d'Alainvilliers ^{fils} de Montferrand seigneur de gall
de cette seigneurie du Bas. quichet le metant à
la Noë des Pnes dans la métairie d'Alainvilliers -
auquel lieu cette métairie, rappelle Métairie. neuve
sur le chemin de Clamans à gaët et vers à vs
la moitié du Chemin.

Avec de 1600, le déclare aussi " la métairie
noble appesent appelle la Noë des Pnes Alainvilliers
du Bas. quichet, consistant en un tres grand
corps de logis, construit de pierres et encrassés
d'ardoise, contenant de longues chemins
80 pieds hors, meublades et dépouillées
à l'ancienne de ferre, toutes sur le
chemin de gaët à Clamans)

La Vigne

Tout d'abord, cette maison étais différente de
Barquihel et la seigneurie principale de
Guiffart, tous deux normes succs de la
Vigne.

Puis tout, quand le château devint propriétair
du Barquihel, au sujet du Terroir, la maison
de la Vigne fut abandonnée et ne fut plus qu'un
qu'une ferme.
Néanmoins elle continua de donner son nom aux
châteaux, comme maison et maison continuer
à ses appartenants.

Elle figure dans plan du 27 juillet 1680, où
ce, fermes : « La maison et meubles nobles de
la Vigne qui consiste en un grand corps de logis,
édifié de pierres, couverte d'ardoises, conti-
nant de longueurs environ 20 pieds - au
Sud, vers occident, une grange et écurie aussi
couverte d'ardoises, antérieure à vingt
pieds - pour la nef et dépôt devant
et au bout un jardins et un petit préjardin
à la muraille du grand jardin, en dessous del
(le grand jardin du bas qu'il possède) - antérieure
à tout ensemble un journal ou environ.

Dans sa déclaration et enumeration des terres
nobles comprises dans le Barreme du Plessis, Clément
Pax, Jean de Prevel et Clémire son fils, le 28 Août 1626.
on lit : « La maison noble de la Vigne appartenant
à Alain Guiffart avec celle du Barquihel
qui il demeure avec les jardins, prunes, calanques,
verges, bos, feuillés et de haute futaie... »
On le voit la Vigne étais d'abord du Barquihel et
c'est toujours à Guiffart qu'il est d'abord demeure.

Monsieur Il est à remarquer que la clauze de la Vigne probable ne figure pas dans le testament de 1426-1446. On retrouve qu'un document de 1513 - daté entre 1426 et 1446, mais probablement vers 1513 - mentionne pour la première fois le nom de Guillard et en 1513, au bout de plusieurs années.

comme étant D'auant enant, rechesfons l'emy placeours mome de
vne arce d'
mme deau
pm, a cuse
de laus
1 mesmeule.
Pois Guybret.

Elle se trouvait tout près de la route de gueil à Clamecy. Dans l'acte de 16^e on lit en effet : « le pds neufs contenant 2 journées, touchant au chemin qui court de la Vigne à Clamecy ».

D'après le Cadastre, elle était située sur l'avenue qui conduit de la route de gueil à Clamecy, tout comme le Bas-Guillede. Dont elle n'était séparée que par un petit jardin. (1. D. n° 1123) Un cadastre de 1810, 12^e, on voit le regretté de Cattement, aubus que ceux de la ferme actuelle, qui sont à droite et faisant que les autres sont à gauche, en allant de la route au château du Pénin.

au Cadastre, la Vigne est marquée en grise celle et bâtie à la grise grande du Pénin.

Cormelle Bas. Guillede elle relevait de la Seigneurie de Gueil, à foy. hommage et racord.

C'est à cause d'effets de Guillede que, en 1510, au décès d'Edouard Guybret, son frère, en survivant.

<sup>Rent et
ressources</sup> Jean de la Vigne et de Guillede, Jehan Guybret
1er fait son prieur et noble, enfin l'avoué
à l'autre et rurier et redouté seigneur, Comte
de Cluny, seigneur de Gueil.

Enfin, la ferme actuelle de la Vigne, la vigne Vigne et aussi celle appelée aujoud'hui la Vigne, de la Vratouze et ses dépendances, appartient à la ferme de la Vigne. La ferme de la Vigne-Draillans cette ferme consiste de 1000 mètres de métairie noble et des fermes de Tonnelles à remettre que dans la déclaration du 20 floréal an 14. Il n'est pas écrit que de la métairie de la Vigne le chaleurs n'existent plus à l'heure présente. Il est de monsieur Guillede porté le 24 juillet 1815.

Le moulin servoit au prieuré de l'abbaye
au Cadastre

Toute Seigneurie importante avait ses moulins à
vent et à eau jusqu'à l'usage des tenanciers
qui devaient tous aller faire moult leur
grains à ces moulins.

Le Moulin à Vent de la Seigneurie de la Vigne
se trouvait ~~sur~~ tout près de la route
de Manosse à Quieff et s'appelait le Moulin
Jervot; auquel hui on lui donne indument
le nom de "Moulin de la Vigne ou Moulin
la Vigne, détaché dernièrement de la
propriété du Ferrier

Le moulin Jervot est entré dans la propriété
des Guyberts de la Vigne, par le mariage,
de regretté Guybert avec Jeanne
Jervot, seigneur de Penguilly. Celui, par
acte du 23 juillet 1382 donna à sa femme
en fief, une rente de trois livres, deux
sol, et aujeant fait trois francs cinq sou
lors monnaie qui alors constituaient une
rente de

Le Moulin a disparu depuis assez peu
de temps

Se Cadastre le 1^{er} octobre 1830

111 pieces originales, ou présentées à la commission
des réformations en 1668, puis la demande en
marquage de noblesse des Guyberts aux 3^e et 4^e
époux.

Section 2 - 509 - le moulin de servot - Moulin à vent	
509 -	joli entourage, 3 ares
510 -	courtel - ferm 55 ares
511 -	la maison du moulin
511 -	10f 1 ares
512 -	jardin de Dernier courtet et terr 2 ar
513 -	Champs de Dernier les 6, 9 ares

Par acte du 30 mars 1813, une partie de la ferme de servot - orthographe que l'acte donne au nom de "ferme de servot", qui se trouvait dans le milieu du moulin ^{notaire} servot - orthographié de servot. Du nord au sud, un chemin qui conduit du moulin servot à la Ville d'Yennez ^{à l'est}, descend vers le village d'Yennez avec, fille moyenne de Mathurin et de Marie-Catherine Broulaye et du Dr de Servot, mandat devant M. le Procureur, notaire à Yennez.
 La date Vendredi 18 mars 1813
 le tenus de la succession de
 1000 francs - pour la somme de 250 francs
 (au profit de la femme de 1813). Le moulin à vent
 du servot ou servot figure

1) famille établie à Léry

La Haye - Lévesque

Il ne fait pas , et formes de voix à nous
Dans ces seigneuries de Cluny, car il est fréquent,
Dans ce pays, en gaëtan tant ou il y a une
un terrain considérable comme nous à nous
de Hayes de Gaët, contenant environ 600
hectares, en landes, Bois, meubles
d'après la déclaration que fit le 19 aout 1679
Mathurin de Rosmadec, Baron de Gaët et
de Cornier.

Une partie de ces Hayes fut achetée par
Nicolas Grignart, par contrat du 6 aout 1648
au juste & à l'heureux - comme elles l'espéraient,
d'elles achetées par les Degrés du Pou - il
rien n'eut des contestations pour les bords
et différents, il eut de passage, Vallonnes, Barne,
et - ce qui donne lieu à un très gros procès
dont nous n'avons pas à nous occuper.
Mais nous, il n'a été seulement de Cornier
l'emplacement de la maison noble de

La Haye - Lévesque -

En raison de ces nombreuses La Haye, il
était nécessaire de les distinguer les uns des
autres par le nom de leurs propriétaires et
tout d'abord par le nom du principal
personnage - Voici pourquoi La La Haye dans
nos documents porte le nom de Lévesque

C.) Jean de Breford, sieur du Poins, est alors
avant prem. En seul acheté du Baron de gaët environ
1200 arpents dans les Hayes de Gaët il déclara
le 28 juillet 1676.

Cette signature devait une certaine importance
comme nous le faisons voir les preuves suivantes.

1^e Déclaration du 28 Decembre 1626, déjà
estée sur la maison de la Haye. L'ensemble,
avec la chapelle, verges, pruniers, bois,
tallows et grande grange, ~~les étangs de~~
~~Plalloué, ses moulins et sa ferme~~
appartenant à M. Alexis Guyhard, avec
son étang du De la Plalloué - ses moulins
de la Vigne, de la Haye, de la Porte du Riez
qu'il possède et de la Grange Neuve.

La grande prairie de la Haye se tenant sous
les moulins de la Plalloué et de la Grange Neuve.
et contenant 2 ha. 30 ares 80 c.

Le nom d'étang de Plalloué lui venant
sans doute de ce qu'elle appartenait à un
Guyhard alloué de Ploemmel

2^e L'acte de vente, par échange, du 8 Juin
1601. prisé par les notaires de la Corse
de Gaël

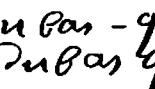
en vertu duquel Théophile Baillauel
et sonne des Jalles sa femme, Dennessan
à la maison de Plernard, en gaël,
cédait à François Guyhard frère de
la Vigne la maison et ses moulins et
la Haye - L'ensemble, qui leur étaient
adverses par la droite qu'ils en avaient
faits de la grange Neuve. D'autre
partie l'ensemble de la grange Neuve
de la Haye et la grange Neuve qui la

Madame
Leroy

tenant de la route grecque le verger, Dame
du Loup-bien de la Haye - la dite Dame réservant
de la Seigneurie de Gael à l'oy, hommage et rachat
Elle comprenait bois de futage et de décoration,
avenues, rabines, garennes, jardins, vergers,
terres arables et non arables, celle,
chambre basse et haute ~~et le logis~~ de la Mairie,
une métairie - une chapelle était fermée
par un petit portail qui fermait la Cour -
Elle contenait avant vingt pieds de long
et un journal de fond - jardins et vergers
devant et derrière - Deux grands bois
dans Devant et Derrière la maison - autres
bois, contenant le tout à journalier -
un bois taillé et rabineau contenant
journalier - une puce de terre appellée le
grand jardin journant à la Ville d'Amiens

de la Haye, devant  1

journalier 

et d'autre bois sont et collé au Déport et
une du Bas - quilletp. La prairie de la Haye
appelé champs futeil - le petit friche, les deux
touchant à terre du Bas - quilletp.
Pour déterminer l'emplacement de cette maison,
il faut considérer, comment rendue le voisin sapissimus
ou agrandi le grand quilletp. dont elle était séparée
seulement par le grand jardin. Or deux d'entre eux
d'un bout à la chausse de la Haye et d'autre bout
étaient déportés sur la Bas - quilletp. Nous avons
vu quelle Déport est une  France
au devant de la Ville d'Amiens

Il qui revient à dire que la maison de
la Haye se trouvait au nord du Bas. qu'il
soit au dans des Dourves, soit à l'ouest ou
peut au dehors. en tout cas, tout fuit de
quelque

Un homme & en enferme et une, renommée de
la famille de Ferrer nuns ont écrit que le grand
Jardin touchait presque presque à l'enclos
du château du Ferrer, toujuors au nord - est -
et que la maison de la Haye faisait l'angle
postérieur à l'enclos du Bas. q. nullement, au contraire
Le Ferrer - Elle ne figure pas dans la déclaration
de 1676.

La chapelle - on a vu que la Haye avait une
chapelle attenante à la maison ou peut-être
on était elle aussi à l'ouest - Et cette chapelle qui
gouverne la chapelle infernale : et dans ce qu'il
dit le 14 juillet 1728 le Marquis de Beruy ayant
francis Féau nom de Pontfay et de la Roche
glo et de Marguerite Place de Ferrer

Chapelle de la Haye dans l'église

de Clamart -
Par acte du 20 juillet 1802,
Alain Féauqne, sieur de la Haye
fonda une mense chaque semaine
en l'honneur de Notre-Dame, de l'Assomption
Baptiste et de St Sébastien pour laquelle
il institua une rente de 100 francs.

la Grélaye

Il nous faut dire que c'est à propos de cette
Seigneurie et de la famille de la Grélaye que
l'Idée nous est venue de rechercher, complètement
des autres Maisons dont il sera question

dans ce travail.

Quelques-uns nous n'en savent trop rien, mais
la chose n'en est pas moins réelle.

Pendant plusieurs semaines nous avons interrogé
ça et là mais en vain.

Un beau jour, il nous est venu un p'tit déz de
consultes nos notes extraites des archives
du Senon et nous avons eu l'agréable surprise
de y trouver un acte de vente de la Maison de la
Grélaye et différentes pieces la concernant.

On voit, comme nous avions vu que la maison
de Guillac ne avait appartenue aux Dels de
la Grélaye, nous nous y sommes rendus et nous
avons eu la joie de voir, sur la façade de la
maison dernièrement vendue par la proprietaire
du Senon et les armes gravées sur pierre, de
la Grélaye, dont nous parlerons quand
il s'agira de Guillac.

383

Voyens drachez l'acte de Vendre
de la Prestaye, date du 15 juin 1613 (apres le feuz)
 devant les notaires de gaet et de frenet en
~~ouest~~ Olivier d'Alarie et Marguerite d'Alarie
 Prestaye sa femme, sieur et Dame de Lannay,
 residant a la châtelaine de la Daubière, paroisse de
 Pédée, résident a N.B. yulen de la Prestaye,
 sieur de la ville de Lannay le lieu, châtelain, lez
 de la Prestaye, situés en la paroisse de Lannay,
 constant en deux corps de logis, cunverte d'anciennes
 me, devant devant et derrière, entouré de
 murailles, avec jardins derrière, le tout
 contenant environ deux journées et demie de
 ferme, jorquant d'une part au fermier qui
 a le cul de la Ville de Gaët au Berry et
 au sud de la ville de Lannay et au
 vers le cul devant a ferme au bout de la
 Vigne et au bout et jardins du cul lez
 de la Prestaye
 Item les les bois et jardins contenant
 un demi jardins jorquant a ferme au
 du bout de la Vigne et au fermier qui a le
 de la Prestaye à la bretelle.
 Lesdits fréteages avenus au bout de
 Lannay par succession de feu Vincent Gilles
 place son père et ses frères et sœurs du dit
 Gilles
 Il fait une grande de plusieurs mètres
 et plus d'hauteur.

1613
se en fief au
nom des
ville de Lannay

Par acte du 5 decembre 1637, jacques de la
Frelage, sieur de la Ville fernes et d'elle
garne et la Frelage, demenant a la châtelaine
de la Frelage et grantourz, en 1638 aysot, seur
sieur de la Ville d'anyres, paroisse de cheras.
grac epeux de Vincente de la Frelage femme
representant de guillemette de la Frelage
veuve de Louis Guillermel, residant a la
Ville de gaet.

Bailleret l'orient a Demeunant au village
de la Ville fernes. la ferme et maison nobles
de la Frelage. pour la somme de 133 livres par an
Par cet acte, il est facile de voir que la maison de la
Frelage n'était plus habitée par ses anciens propriétaires
que ce noble elle était devenue une maison banale.

Dans la déclaration du 3 decembre 1636, il est question
du bâti de la Frelage, tant en laniel que en bous
taillés, journant aux frères de gaet et contenant
environ 12 journaux.

La moitié de ce bâti, d'après l'avis de 1600,
appartenait à Demaselle Galette de la Frelage

ferme de feu Jean Guyard.

Enfin, la maison elle-même entra dans la famille
de guyard et fut remplacée par une autre,
appelée "la Frelage Neuve", suivant la déclaration
de 1676.

2^e Le postur

Pongeait le Bois de la Grelage - il etat sur la route de
la Marne auquel et j'ignorai ce chemin - Il
fournissait de toute part aux terres du fief
de la Vigne et sur le flanc sud de quillecote.
presqu'en face de la colline des la rigou-
maz de Plante coté de la prairie actuelle.

On ferme. En conséquence nous le placons tout près
de l'entrée de la forêt l'avenue qui mène de la route
du Ferme, à la prairie l'avenue en allant
de l'autre coté c'est

Oferme
Haut
qui ferme
au grand, au
gt le ry

Cette opinion, on corrobore ici par le territoire
d'un ancien étang du Ferme qui a peu
tenu sa place au Ferme et qui devient
très bientôt le lac et traditionnellement
il nous a été fait valoir dans la Prairie,
un étang et planté de pins un six acres
et que ce régule lorsque l'emplacement de la
Grelage. Autour de ces arbres on voyait
jusqu'à ces derniers temps plusieurs petites
buttes qu'il nous a été de nommer "les
buttes de la Grelage" et qui se trouvent
à environ 100 mètres de la grande route.
C'est donc en la gne 25 trouvons
la marne noble de la Grelage -

Le Lénon

De ces quatre maisons Nobles, aucun
n'existe aujourd'hui. Elles ont
disparu à peu et leurs emplacements
sont maintenant la grande place
du Féret, et le château du dit Féret.
Seule la maison a presque intacte dans
la partie haute, permet vestige
d'un autre âge et conservant deux
murs grecques très bons témoins,
ancienne et d'autre-temps.

Il n'est pas dans notre cadre
de parler longuement du château,
du Féret, et de l'oriel qui abritait
orgueilleusement au fond de la place
grand oriel de plusieurs ailes,
étant cependant utile, sans nécessiter
d'autre que ces mots.

- 1^e Il se trouvait, vers Parvis du, que
les premières furent démolies
2^e Il fut alors nommé à la famille que
l'orfèvre construisit alors la famille
de Féret du Quengo (en 1700)
Il est à l'angle, venant de l'avenue de la
Mariage de Joseph Placide Féret
du Quengo avec Jeanne Hélène Vincent
qu'il épousa lorsque il fut au service d'
un certain qu'il portait le nom de la Vierge, d'abord qu'il
fit de la Hay et de Marguerite de Jecot
Paris de Lattay, baptisé à Paris le
26 octobre 1676.

C'est leurs fils, Jean-Baptiste, Charles
 Placide, époux de Françoise - Jeanne
 Madeleine ~~et~~^{comme} de Carman, qui
 a bâti le château du Perron le 15 juillet 1742
 La première pierre fut posée le 15 juillet 1742
 par Paul et Guillaume Seigneur de la Roche
 René Sébastien du Noday, commandant du
 régiment d'Anglais cavalerie, seigneur
 du Noday avec la ville Dary et hameau
 Guissand Anne Françoise Madelaine
 de Carman qui fut une de nœuds —
 le 14 septembre 1748, le dit château
 a été banni près le recteur de Clamart
 et présente du village du Noday,
 à l'ordre François Lévesque, M.
 Marie Françoise de Laturay, de la Roche et
 Guillaume Seigneur Jean Baptiste
 Sébastien Perron de l'Ormeauage, son
 épouse au Parlement de Paris et de son
 Perron et du nœud et de son
 Françoise et son épouse et du
 Maclou de la Roche et de Carman
 nœud et de l'épouse Carman
 Perron fut un que des nobles
 Perron fut M. Georges de Perron qui fut
 né en 1826 à Paris
 mort au Perron en 1905, veuf de Jules
 et dans la cause de l'hostilité Berte
 Perron, unique héritier n'en 1867
 était mort en 1871.
 Les armes des Perron sont : d'azur à
 6 étoiles d'argent, au chef de gueule
 chargé de 3 vus annelets d'or



20 pages NOTICE
1929.

1000 quelques Maisons et
familles nobles à imprimer en Almanac
~~en cursive~~
~~par Gauthier et Cie~~

Les Emplacements

11^e Cahier

Le Haut-Quissandre

Quillac-

La Louïe en Gantour

L'abbaye - Penquilly

Le Broussay.

La ville - Servon

Le Desert



20 fev
1929
1929

Notice

397

sur quelques Maisons et familles
nobles d'espagnes, en Espagne

Le Haut - Guilhède

1. Voici la fin de l'article

(Vans la Declaration du 28 Xhe 1676.
on donne à Alceis guilhède, outre le
bas qu'il a et il demeurent les maisons
meublées de la Vigne, de la Haye et de la
Grelage - Neuve, la maison du Haut - guil-
hède avec sa chayelle, vergers, prairies ;
bou tailles et de l'entretien, la meubla-
ce la porte du Haut - qu'il hiedre.

Sur cette maison noble du Haut - qu'il hiedre,
nous n'avons pas d'autre renseignement.
Nous, n'avons qu'une explication depuis
longtemps, ainsi que la chapelle.
Mais nous n'avons cependant que des se-
rives.

Avions, pris le Haut qu'il hiedre d'autre
fois se portant en deux meublées, le
grand et le petit - qu'il hiedre, a une jolie
distance du Ferron et comme faisant partie
partie de la propriété du Ferron.

A la mort de la famille de la
Grelage - hors de l'inventaire des 1-5 juil 1683, la maison
consistait en une galerie, une cuisine, une chambre
basse, une chambre haute - une cuisine, une cellier,
une grange cas e stricte nécessite pour
une habitation passable.

~~Cour
travaie
tance
aujou~~ Le Manoir se trouvait au
milieu de la commune. Un grand ^{petit} quilleur
faisant face au sud. cette maison de
ferme a été restaurée et des jardins
travaillés ont été créés.

Mais, vers la fin du fermier, on voit
l'ancien des Dalles et ^{l'ancien} Pierrot des Dalles
de la cheminerie ^{qui fut un des derniers de manoir mais pas de dally}
^{proprement dites (le 11 juillet 1929)} Toujours au midi, se trouvait le
jardin aujourd'hui en labours, mais
en portant toujours le nom.

~~La
chapelle
d'autre
end~~ L'ancienne chapelle se trouvait un peu à
Plert et son champ s'appelle toujous
le champ chapelle, sur la route, à
travers champ de quilleur à la
ville. Servies.

Puis aussi quilleur dépendait un prieuré
et bailliage très important nommé le
Vauverain. En 1670 ce rôle appartient
à Denverselle Gillemie le Maître Dame. Il

~~1ere
mention
quilleur~~ La 1^{re} église
dans la charte de fondation de l'abbaye de Montfort,
datée du 1^{er} mars 1152 on lit, Piatel, fils de Garnogod
a vendu sa maison de quilleur le 11 mars dans laquelle il
avait la volonté de la nouvelle abbaye - garnogod et
Piatel étaient nobles et leur fils ou arrière-petit-fils, le comte
de la Marne et le prieur de quilleur

Quilliac

cette ferme une et manor noble
 paraît pour la première fois à l'a
 réformatur des terres nobles de 1513.
 On écrit: quilleac, puis quihac, aujdhuis
 portugaisse la plus proche est quillac
 L'implacemant de cette châsse noble
 n'est pas difficile à déterminer, puisque
 la ferme porte encore les armes, gravées
 dans la pierre, les armes d'une famille
 qui l'a longtemps possédée et qui a vécu
 non la Bretagne, dont nous avons parlé
 précédemment.

Les armes sont de gueules, à l'épée dorée
 D'argent, quilliale et longe d'or - d'après
 Courcy.

Dans ces premiers documents de cette famille,
 en 1169: on lit ainsi: de gueules, à l'épée dorée
 d'argent, perché de même, quille et longe d'or
 C'est de cette manière qu'on les vont représenter,
 si le manteau de la ferme.
 La châsse de quillac a été vendue par
 M. Pierre le Houelleur, propriétaire de
 Ferme à Eugène Gorri, le 19 septembre
 1920. Celui-ci a fait des réparations
 et l'a mise dans un état qui ne permet
 pas de la reconnaître, au premier
 coup, pour un vieux château.

1665; date
 devant le 22
 octobre 1665
 et quinze ans

mairie de
 même

avec duz jauves 163^{er}; Tenu de Grunp et ocherx delle denue de la
Dufosse et estoys dans le quell et que les gavines quittent le dome de la
Touche
comme l'arbre et la maison

En 16^{me} G. la declaration n^o 20000,
estee du 11 le tens de la pretale rent.
Du tens de quinze (et d^e) la maison
que j'habite, avec la chapelle, jardins
et bois
(ceux) ayant appartenant duz d^e quillay
puis en 1920, le frere pretale, march
la fiche es demande (n^o 235- endroit)
contenant 1 field 46 acres
pres la Ville. caro, également le
pret - pretale, de l'acte 50c (9^{me} E. 35)
et la tente pretale (n^o 234)

(Défendais également de la maison de quillay
1 une piece de terre en forme 1 et une aux bords
de quillay en maison nommée les bords des rives
contenant environ trois feus, ayant appartenance
a l'ene de ce Trelay, sans de quillay et que
celui-ci avait baillies a son frere guyrand, nez
du bas quillay,

par acte du 1^{er} Decembre 1542. Je han guyrand
frere ami et frere principal et nob^{le} du d^e d^e ches
guyrand les cede a granvis de la Trelay, nez
de quillay et y res dait.
a nsi que une maison, rebregement, jardins devant
et derriere, située au bout de maison, sur le
chemin du Cognac a la d^e alderie, nommée
l'undem jurnal ou un foynau a un jardins
et aux grus, une autre jarden nommée la Vigne,
en le chemin du Cognac en ville - caro.
tout pren une rent annuelle de cent sous

Cahier du Feu

Personne aussi que la maison de quillec
avant son enfouissement ou tombement par accident
dans la chapelle Saint-Mathurin, en Pégay,
l'ancienne église de Quillien.

L'enfant fut baptisé et nommé de la Vierge, puis
qu'il fut mort, il fut enterré dans la chapelle de la
Vierge ainsi que son banc à accoude.

~~La chapelle Saint-Mathurin~~

La chapelle de cette maison de quillec était jointe une
petite chapelle dont il subsiste maintenant dans les registres
de la Paroisse de Quillien.
en 1694 Depuis la tradition, elle était attribuée à 100 mètres
au nord de la maison, sur le chemin qui va vers
l'île à la route de Tremorec.

Si on monte au bord, puis un petit palis
et quelques débris de pierres qui doivent appartenir à la chapelle, et non moins
toujours entourés de pierres que ci-dessus
l'emplacement de cette chapelle.

Dans l'inventaire des meubles de la dite
maison, en juillet 1683, on lit : « un calice
d'argent avec une patène aussi d'argent
pour célébrer la sainte messe et aussi
un chalice de cuir bouilli, pour cinq grâces lors,
voici la preuve que la chapelle dépendait de
la maison de quillec. Déclaration du 1^{er}
Jue 1676 : Parmi les meubles mis à la vente

à la vente, 7^e le jeu de la friandise huities de
l'heure de quinze francs, la maison et quillec
avec la chapelle, jardins et bois.

Le meuble avait
une croix en bois
comme volet (1), sur l'emplacement de la chapelle, j'ai entendu,
on me assure fortasse que, le 19 29, une femme n'a fait pas, à la
vile seconde, niente d'autre, que que c'était bien
les débris 28 juil 29. car le peu de la chapelle

Comme j'aurai de l'existence de cette chapelle
nous pourrons signaler plus d'un miracle celebre
la. En effet, nous trouvons aux regles de
la Paroisse de Marcon. les messages suivants

22 Nov 1654: entre Chantour de Mireac
cousin, sans de Grasbussart, de la Paroisse
d'Elisain et honorable femme Chantour
chevalier

3 Janvier 1662: entre giles de la Grelle aux
Tours d'ut leci et Jeanne de Couetuzan,
de Merdyrac.

2 Janvier 1665: entre M^e Sébastien Dore,
fieur de Lassay, de la Paroisse gaie
et Denys et Jeanne de la Bretaye

Delle Denys de la Bretaye Dame de quelque
delle Gabulle de quehennec Dame de la tache
aux chantours, compuee dans le grand role de
Moyer par la tenue de champ l'Ochon
17 janv. 1663 -

La Mélaine de quilliac

on peut dire, d'une fiefes générale, que tout manoir avait sa mélaine, places tout près de lui et souvent en bas dans la cour même.

Nous croyons qu'il en a été ainsi pour la Mélaine de quilliac dont l'existence est certaine. On voit bien la preuve : on est dans les actes de la réformation du décret sur des terres nobles, en Manche, en 1513 :

André de la Freissais furent noblement bâti
bien (de la Freissais) et ses appartenances - plus
furent le bien Bommare et mélaine de
quilliac qui fut a son père de la Freissais
son père - Cet bien noble et exempt -
plus le clos de la Freissais, retenu de son
fief au service que seigneur de la Haie de
vergne, qui était exempt de services, à son
bien qui est noble et celui d'André Noble

Léon de la Freissais qui servait à la guerre
d'hommes d'armes à servir le bien et
manoir et mélaine de quilliac, qui
fut à Geoffroy de Besnéville, onde du duc
de la Freissais, qui était noble personne

La déclaration du 28 Mars 1676. donne
la mélaine de quilliac à René d'ur. qu'il
reut de la Freissais (en apanage) en ces termes :
René d'ur le fils de la Freissais, la
mélaine de quilliac.

LacMaison de la Touche - es - Chantoux

Cette « maison » etait-elle véritablement une « maison noble », au sens strict du mot ? On en peut douter, vu qu'elle ne figure dans aucune déclaration de terres et de maisons nobles de la Paroisse de Mauron.

Le 5 XII

16537, au
Jugement du
Fiefage, Jean
de Berlinguier,
et Jeanne de la
Gabelle, Dame
revenue avec
maisons de la
Touche et
en chantoux

En perdant son avocat on voit, dans les registres de Mauron que plusieurs familles alliées aux grandes familles sont dites « de la maison de la Touche et Chantoux ». Exemple : Gabrielle Gueffenneuc, Dame de la Gabelle et de la Ville Ferrues, intumue dans l'église de Mauron. Le 24 juillet 1672. Le 9 XII 1672. Marie Jeanne Chantoux jumente frerterre. De ce bon chevalier Chantoux épouse de Julie de la Gabelle, femme de la Gabelle et de la Ville Ferrues - leur fils baptisé Jean Baptiste, baptisé le 26 octobre 24 juillet 1678.

D'ailleurs les gens du village l'appelaient considérablement comme « maison noble » et en parlant d'elle ils disent toujours « la Cœure ». On appelle « la Cœure » ou « le Parcien » Voulant marquer que rien n'est à faire - cette maison était la plus importante du village. Ce Jeanne de la Touche noble des Gueffenneuc de la Gabelle, cette Dame fait de la famille noble de la Gueffenneuc de la Gabelle, femme de Berlinguier, gentilhomme, en échanson. Il y a une croix qui elle était j... le 18 juillet 1668.

405

Gabrielle que l'ement en Dieu Dame de au touché aux chartes
Son e man du Bugey au lez de Aixois Du 17 Janvres 1663

Elle etait entourée de murs - dont on
voit encore les restes - elle avoit un puits
dans la cour et il se voul-encore - Mais
la maison a disparu depuis une cinquantaine
d'années et a tellement laissé pas une auto,
tres modeste v'lage ^{le fermes}
Depuis longtemps elle appartient à une
famille Douchard, très ancienne et fortunée
qui nous a communiqué quelques renseignements
sur la maison ancienne.

Par suite d'un partage daté du 3 Janvier
1699, elle est devenue la propriété du
sixième lot, de Marie-Rose Bouchard
épouse de Pierre Jan, bûcher à Bellonard.
L'état B. N° 433 et 434. Il les Maisons
ou se trouve un puits et l'ancien
établi Labour, contenant avec fossé
en cercle, excepté partie de celui devant
environ quarante huit ares, journées
du levant d'Yorgel Jan, du midi à
l'aval, du midi à Bellonard
et du nord au clos Bardin à Bellonard.

La chapelle
se trouvant tout près de la maison et
au couchant, dans un état appauvri
ayant pris à cause à au moins plus
totalement défaillie.

maisons
comble
d'anne
1768

rentiers

Dans le rôle de quillee, dépendant de
seigneurie du Ferron,
ferme gallière, au village de la ferrière. Chacun
touche, on lit : Louis Bouchard peseur à l'hecto
à redérance : ... il un jadis ^{le} plus un quart
de jardin à prendre au bout nord du comble
Salmon au Ferron ! Le Young ^{comte} Comte au Ferron
quarante cinq verges et Demy.
Jouignant du Ferron au pied des Frances
Bouchard. Du moins en même de la seigneurie
du chêne d'au jadis de Thomas Comte et
du nord du dit clos collin, à charge de que
peut faire aux marchacuns au Ferron
de Saint Gilles deux sols tournois ...

Où par cette expression « en même de la seigneurie »,
il faut entendre : du moins, dans tout ce qui
concerne de jardins appartenant à la seigneurie
au chêne nom, à la seigneurie de la Louche
et Chanteloup.

Cette expression est répétée dans la rédaction
tantôt : en même pièce, tantôt seulement
en même

je Bouchard avais plusieurs autres jardins
et maisons avec mes salvoress

Les anciens parlent des M.O.M. Des
quenyo qui avaient occupé la maison
dont nous venons de parler et qui si avaient
des papiers et des lettres
Où, on sait que au culte d'un quenyo étaient
les de Ferron plus de quenyo, venus au
séjour par manoge.

an
1766

Et envoi: Anne Bonnard aux quantités
D^r de quarante neuf verges à prendre au bout des
murs du court le Gallois autrement dit Berry
Gouette jorquant D^r Oren au jardin de François
Boulard. Du mûr au chemin devant son
a^e Mathurin Cade et du rive à la sergnaus
à charge d'un tel fourrier.

L'abbaye - Pernigulley

Guignes
L'abbaye de
Pernigulley
abbé
monseigneur du Plessis
Gouyot aca
ne en 1650
et 1700
1660
1660
1660

Altez Messieurs grans pms avors été la
résidence de Moines y vivant il y a fort
longtemps et que l'on croit avoir été les fondatrices
de la Paroisse de Charnes

En ce cas, ils auraient été un déacherrrent soit de
Saint-Méen soit de Rainford.

Les Moines de Rainford sont, en effet, considérés
comme fondateurs de la Paroisse et ce qu'il y a
de certain, c'est que l'abbé de Rainford était
le Recteur-re de Charnes, celui qui en exercerait
les fonctions n'étant qu'un recteur à portée
congrue et cela jusqu'à la révolution.

Quoiqu'il en soit, la clauz de l'abbaye était
noble et dans les terres qui en dépendaient.
étaient nobles aussi.

En effet, la déclaration n° suivent cité du 28 XII
le 26 Oct. 11^e - que de la souveraineté
quinié du Seigneur de l'abbaye pour ses
terres nobles de l'abbaye - Pernigulley. »
Cette clauz avait douves et fossés quelconque
sont encore, en partie du moins, larges d'environ
3m et les fossés environ 2m 1/2. »

La clauz que l'on voit aujourd'hui en indiquant
l'emplacement et appartenant à M. le Comte
Mallard de Noday - C'est une simple ferme
vers 1650 - à 1000 francs de la jugeure 1000 fr. l'abbey
numéro de l'abbey fondant

» on nous
a dit que les
davols avaient
été faits par
un homme
qui venait
d'Irlande.

Les registres Paroissiaux citent quelques
noms de cette famille de la Jouyere,
sur lesquels, plus ailleurs, nous n'avons pas,
Qu'au moins ayons si, d'autres renseigne-
ments.

Les Voici:

28 Novembre 1599: Baptême de François de la
Jouyere, fils de Nobles gens Baptiste de la Jouyere
et de Gillette Foret, veuve et dame
de la Bz. Bruyère et de la Ville. Davy.

Parrains: Nobles gens Nicolas de la Jouyere,
écuyer, sieur du il lieu, de la Guenivière et
de la Pardoulier, et Julien Foret, sieur du
il lieu.

Marraine: Françoise Boulon, Dame de Tressan
et de la Chataigneraie. veuve de l'épouse de Tressan.

On sait que Tressan et la Chataigneraie, comme
Giernean und deux terres importantes
Campeneac.

Voir
les figures
de
la
Boulon
n° 159-60

Françoise Boulon étant mère et tutrice de
Pierre de Tressan, seigneur de Tressan et de
Giernean, né en 1585 et armé: de gueules
et trois chevrons d'hermine.

À cette époque, on voyait souvent deux
Parrains ou deux marraines.

Cette Dame avait acheté la châtaigneraie, vers 1599.
De Sébastien de Rosmard, comte de la Chapelle,
Baron de Molac, capitaine royaliste sur la
Leyre, gouverneur de Josselin, chevalier du
Saint-Esprit, seigneur de la châtaigneraie (1)

à Jant-Bonnet le 6 juillet 1643 : en mariage de
François de la Jonquerie avec de l'abbaye Perguilly, de
la Paroisse de Clauzon et de Jeanne de Chateaubriand
en 1663. Fille de la Jonquerie avec de l'abbaye (Kerhervé) (2)
17 Janvier 1663 : Ecuers Pierre de la Jonquerie
fils de l'abbaye, comprenant ainsi le grand vaste de
Goëy, avec la tenue Kalo

Mars (630) à Jant-Cazy : François de la Jonquerie fils de l'abbaye
fils de François Bonchard

13 Decembre 1635 : Captain François de la Jonquerie
fils d'Ecuers François de la Jonquerie et Damaville

John de Bellerville - Le camp de Cézay en 1690
- n° 69 et 20

Gravulette Gilette pletz.

Panom: Eugen Jean de la Haye, mem de la Ville-Davy

Maman: Dame Françoise de Neuville

Bellai 1646: Captain de l'ars de la Jouyee, fils

Di Eugen, Françoise de la Jouyee est d'les jeans
de châtelainement.

Panom: Julien de la Haye

Maman: Dame Louise de Lesca.

A noter que le Julien de la Haye était mem de la Ville-Davy et avait pour femme Marguerite du Bois-Hamer, tuis deux tuis et dans de la Ville-Davy
Pengwilly, la Toile eba

On peut enuire que la Ville-Davy et Pengwilly
passeront des bofet aux de la Haye et de eux-mêmes
aux rolland du Noday, pas le mariage de

Madame-Julie de la Haye, Dame - proprietair
de la Ville-Davy avec Louis-Pelagie Holland
seigneur du Noday, major du régiment
de Garrison, de la Garde et Tierraus, droelle
de Saint-Pierre

Le mariage eut lieu dans ce choyelle de la Ville-Davy
le 22 juillet 1710.

Et c'est ainsi que la Ville-Davy, Pengwilly
et Plabbiaye passerent dans la famille
rolland du Noday, que les possédaient enceas.

Il le year de la Haye, mem de la Ville-Davy arcus prem
femme Jeanne Bonhôte qui epousa enmme Jean
Soet, mem du Bois - Julien de la Haye eut pas
rien Jean de la Haye et un més jeune Bérenger

Le Broussay

cette ferme noble n'existe plus en Mayenne - elle se trouvait, sans doute tout près de la ferme actuelle du Broussay qui est en effet.

Mais il est bien certain qu'il y a deux autres fermes en Mayenne. En effet, de la réformation de 1513, le déclarant formellement.

En voici le texte : « Guillaume Salmon, noble Personne, seigneur du Broussay a le lois, manoir et ménage du Broussay Dommaine du Broussay qui fut à Guille Salmon et sa femme, ses petits et mères.

Le Jeune de la Martinière, veuve de Guillaume Salmon tient quelques biens que ont appartenus à gens portables (roturiers) ⁽¹⁾

Nous trouvons en Nantes cette jeune de la Martinière, à la réformation de 1513, sur ces termes :

« Jeune de la Martinière, tutrice d'Arthur Salmon tient au village de Héguen en la Ville Paroisse, une maison et une ménage aussi nobles et ont autrefois apporté à la dite Paroisse un tiers de rabat, C'est à dire une diminution d'imposte, anno étant ferme noble.

1503-1506 ~ Guillaume Salmon n'en du Broussay
général prévôt du Poitou et de Personne

17 nov 1616 (1) registre de St-Lary : le noble homme Jean du Broussay, prieur de l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes, possède des propriétés dans la paroisse de la Corbie à Mayenne

La Ville-Servier

Il est question de la ville-Servier dans la charte de fondation de l'abbaye Saint-Jacques de Montfort, du 1^{er} Mars 1152.

Il y est dit que Garnogot, fils de Demouant à
Donné au nouveau Couvent sa maison du
Servier, en la Paroisse de Châlons
est-ce cette maison qui a été la propriété de
l'abbaye Saint-Jacques de Montfort qui en
devient aussi maison noble et à cequel est
attaché un nom de noblesse.⁽¹⁾
On peut le supposer, mais rien n'est certain.
C'est tout cas malgré nos recherches, il sera
impossible de la retrouver.

Dans ce village, il n'y a pas de tradition laïcée
qui nous en renseigne, réduis aux conjectures.
C'est ainsi qu'il se pourrait faire que ce fut
la maison vendue, par acte du 11 juillet 1645 et
qui appartenait à la famille de la Prétaye depuis
longtemps et dont elle portait le nom de Servier
ce nom portant le nom de leur de la
ville-Servier, il devraient posséder le dîme faire

(1) Les, (Demouant), ont résidé à Saint-Léry et
à Châlons jusqu'à peu d'années.

épouse de Charles Gillet

le 6 mai 1700, avait appartenue à Jean de la Frelaye
et à sa mort, à Julienne de la Frelaye, épouse
de Jean Rolland, seigneur du Novalay, et aux
enfants de Jacques de la Frelaye et de Gabrielle
Quétarne, dont nous avons parlé déjà.
Pour terminer ce procès entre les partisans de Juliane
de la Frelaye, il fut convenu que la maison de
la Ville-Gervais et la clé seraient aux Templiers Riaud
et ses descendants.

Objet d'objection Nicolas Guyard, seigneur de la
Vigne, la somme de 1652 livres.
Qu'est-elle devenue cette maison ? Il n'en
faut pas dire dans la liste des Biens des
Templiers, fentiers des Guyards en 1815, il n'en
pas fait mention.

Cependant tout porte à croire que, dans le
village, il y avait un manoir noble, puisque
un petit fermier, à une très petite distance des
dernières maisons du village, porte encore le
nom de Carrousel, le Carrousel, désigné par
les gens du village.

Où, un Carrousel désigne un endroit où
on exerce les chevaux. Toutefois des nobles
tout pris dudit fermier, il y avait une
maison qui a disparu il n'y a pas encore
fort longtemps. Il y a à croire que cette maison
était le manoir de la Ville-Gervais.

Carrousel
l'ordre
tel D.
n° 639
par h.c

Le Desert-

Il y avait un village du Desert - une métairie noble qui relevait à foy, fermage et rachet de la seigneurie du Plessis et qui est marquée dans la déclaration du 28 juillet 1676 parmi les terres nobles (c' est-à-dire fermes possédées par des hommes de condition commune et non pas les gens de non nobles).

En 1426, cette ferme était fermée par Preule Roux métayer, dit lors de la déclaration, de la Dame de Laval.

En 1441, Jean le Roux en fit l'acquisition.

En 1513, il obtint du Roi le titre de seigneur du Desert noble personne tient le manoir et métairie du Desert avec ses appartenances qui appartiennent à Jean qui fut le frère de Jean le Roux son père,

on verra de voir qu'en 1676, la terre noble du Desert était aux mains de roturiers (1)

Le rôle du Desert valait, à cette époque, à la seigneurie du Plessis 12 sols et 11 francs

d'avance - le franc valait alors 12 francs d'uncoublé et le franc 2 boisseaux

(1) Notes, folios : le Desert - 1. guillaume allain pere de Jean allain épouse de 1675 Charlotte Blanchard 1690 = guillaume Blanchard ; 2. orphare.

La chapelle St-Sauveur.

Tout près du manoir du Desert se trouvait une chapelle dédiée à Saint-Sauveur et nommée au jargon des Saint-Sauveurs de la Touche regard et chapelle publique.

antrefois elle dépendait de la maison noble du Desert et se trouve classée parmi les chapelles de château, dans l'histoire des Paroisses du Procéderie d'armes du Chanoine Leclercq — armes que ces chapelles des manoirs du Bois-Jagu - Poyer - Feron - Milne - la Haye.

On pless de Mauves Hard. Génébre et Ville-Davy. — de Mauves Hard. Génébre et Ville-Davy. — de Mauves, les chapelles publiques étaient, d'après le Marquis le même auteur. Saint-Ustel - Sainte-Suzanne (Condroz) - Sainte-Croix, du Cois de la Roche.)

À cette liste, il faut ajouter les chapelles privées de Sainte-Croix de Berne, de la Solie auquel

Éspagne -

la chapelle Saint-Roch, au Cois de la Roche, sur l'emplacement de laquelle la famille Gasparus a construit une belle habitation et qui était desservie par le clergé paroissial de Mauves. La chapelle de Ste-Croix était chapelle privée et quelques vestiges se voient au portail du château et un mausolée qu'elle était de style gothique et remanié.

Autour de la chapelle, il y avait assemblées
le 6 aout, fête de la transfiguration de N^os
le baron de clauzon avait 0 sol de recettes.
et bouteille (declares) au 28 dec 1626.

Par la forme du beritier, forme que prouesse
avez souvent dans les églises et chapelles; la chapelle
S. Sauveur nous paraît être du 12^e s. tout au plus
du 16^e s.

l'Emplacement du Manoir

Il est bien difficile de déterminer avec certitude
Dans le village, on n'en a pas gardé le trace.

Il y a bien en effet des maisons du XVII^e siècle
deux portes cintres et ayant appartenu aux
aux Brignac et ou se trouvaient de nombreux
proprietés de cette famille. Mais ces maisons
ne peuvent être l'ancien manoir.

Dans le fond du village, un terrain porte
le nom de ((Courz)), au quartier de la ville -
ce mot indiquerait alors l'emplacement
du manoir du Desert.



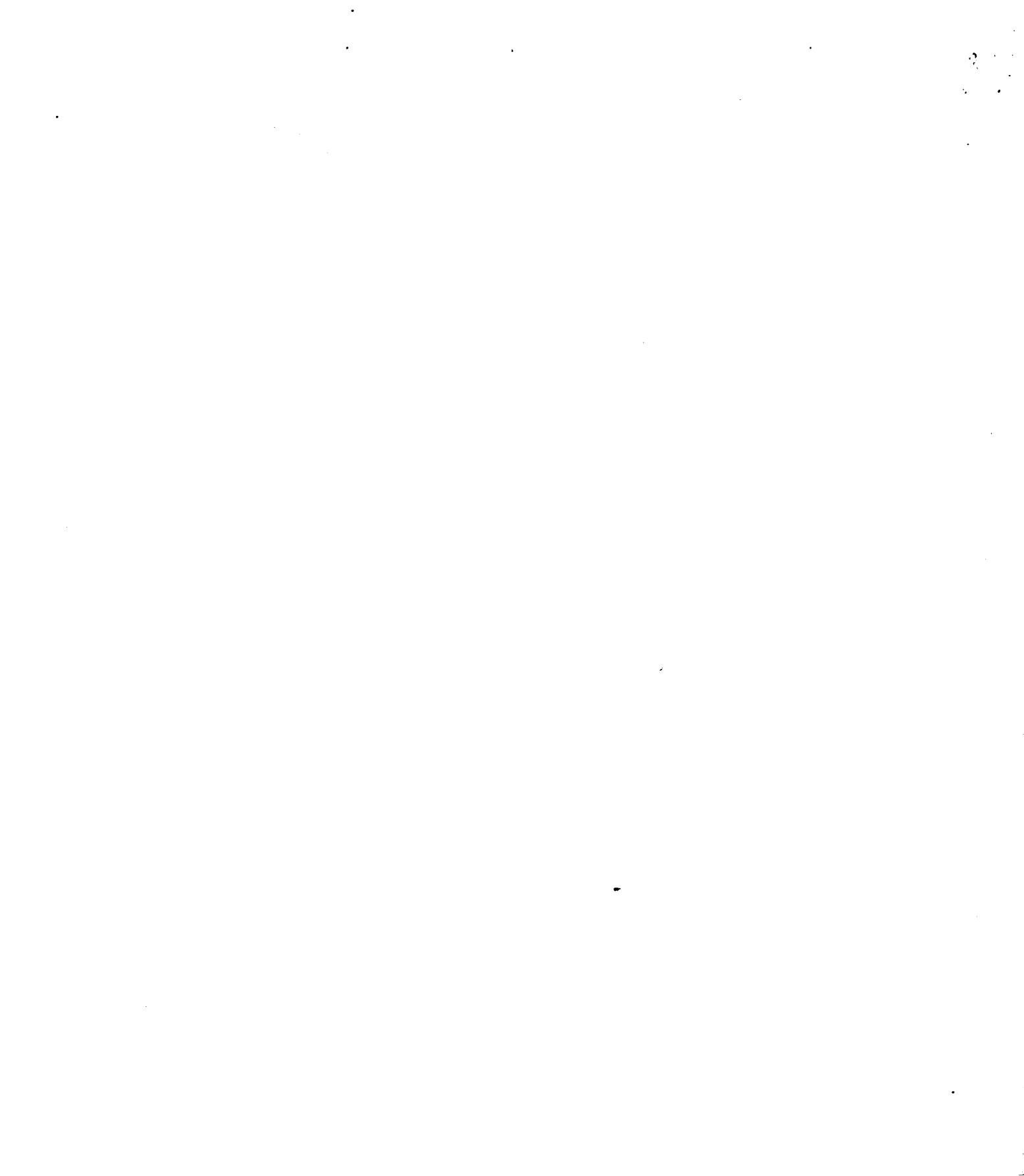
1^{re} Juin 1979

Notice
sur quelques maisons nobles disparues
en Allemagne

Les Emplacements

118^e Casiers

Le Cendray - Calles
seul



17 juillet
1929.

421

Le Coudray-Baudet

Dans ce grand village, à l'extrême Nord,
dans un champ qui borde au nord la route
de Châlons à Guerrier, se trouvait un Ma-
noir ou chaison noble totalement disparue
aujourd'hui mais dont il n'est pas facile de
déterminer l'emplacement exact.

Son existence nous est révélée par les actes
des reformations les plus anciennes et aussi par
la déclaration des terres relevant de ce Baron-
né du Plessis, Du 28 Décembre 1676. déjà et
n'ayant été pas nus.

La déclaration place cette chaison parmi les terres
nobles qui devaient foy. hommage et rachat à
la dite seigneurie du Plessis et alors terre pay

Des hommes de condition Commune, comme
il en était des maisons nobles du dessert - de
Boisserie, située au Boug de Châlons et depuis
l'autre côté de la seigneurie de la Solle
Elle s'exprime ainsi : "la métairie du Coudray
verso le vernement par portes pay
le sieur de la Roncerie - queffenneuc.",
c'est-à-dire par le sieur queffenneuc, sieur

de la Flonciere (en la commune de Flonc,
cotes-Du-Nord.)

Les reformations de Mauvois placent une seigneurie
au village du Coudray et en indiquent les
familles, comme suit:

1426: Jean Blancharois sieur du Coudray.

1441: Jean Blancharo - cité parmi les nobles
par lettres du Duc. nous trouvons, en 1440, Noël
du Coudray, touche d'une famille qui
provoque de Mauvois. Il armait: D'azur à la bande de gueules
charge de trois coquilles d'argent et
accostée de 2 coquilles d'azur.

est issue de 2 cotises, d'azur¹¹, ces armes indiqueraient
une origine brevetaine au del du Noël Coudray et probable-
rement aux Croisettes.

On tout cas, Noël du Coudray devait habiter
la Paroisse de Mauvois, puisq. il est cité parmi
les nobles de cette Paroisse. On ne sait au juste ce
qui ait devenu cette famille

(1) Voir: J. Ruyart (Recherches sur le comteau de
la Drôme. Corse de Bretagne et Vendée
en 1861. n° 20).
— généalogie de la famille de Sandilly - partie II ar-
gent sur ver de sable bleu. p 19.

1513 : Marie Blanchard, noble personne
a le du lieu du Coudray qu'elle tient noblement
et y sont quelques rotures adjointes.
C'est la dernière Blanchard née Dame
du Coudray.

Cette famille Blanchard était-elle la même que
les Blanchard du Chio qui en étaient seigneurs
avant 1400 ? Tout porte à croire que c'était la
même famille.

L'Emplacement Du Manoir des Coudray
est malheureusement encore pris le nom
d'un champ que le public nomme la
Proncey, en souvenir des guerrières
de la Proncey, en la Paroisse de Pleine,
côté du Nord et du Coudray Boilet, en
Mauron.

Nous avons dit que ce champ se trouve au nord
du village et touche à la route de Mauron aux
Guilliers

à l'est remise sud il joint la rue Barral
dans laquelle se trouve une maison, dite
du Colombier (Section 1 du Cadastre n° 1378)
appartenant à Stéphane Guillotin, confirmé
par décret. La dite maison ayant été autrefois arme-
mée pour habitation, ne conserve plus que les
deux portes d'entrée premières

Mais le nom seul et sa situation tout pris de
l'un du champ qu'il indiquent suffisamment
que c'est bien dans ce champ vers le sud dont
le change de la Proncey appartient à ce
manoir du Coudray. Il est difficile de noter
que le Lombard ou jugearmer se trouvait très
évidemment dans la cour de la maison, dans
un petit vaste enclos au cho, où le colombier méprisé
est presque la seule trace de l'ancienne maison du cho

1513 : Marie Blanchard, noble personne
a le du lieu du Coudray qu'elle tient noblement
et y sont quelques rotures adjointes.
C'est la dernière Blanchard née dans
du Coudray.

Cette famille Blanchard était-elle la même que
les Blanchard de Chois qui en étaient seigneurs
avant 1400 ? Tout porte à croire que c'était la
même famille

L'Emplacement Du Manoir des Coudray
est malheureusement connue que par le nom
d'un champ que le public nomme la
Proncey, en souvenir des querelles
de la Proncey, en la Paroisse de Pleure,
cotes du Nord et du Coudray Gareel, en
Manon.

Nous avons dit que ce champ se trouve au nord
du village et touche à la route de Manon aux
guilliers

Le
Coudray
Gareel
Pe
Colom
Gareel

Il est évidemment que il joint la rue Bassat
dans laquelle se trouve une maison dite
du Colombier (Section 1 du Cadastre n° 1378)
appartenant à l'agriculteur Guillotin, au nom
d'Yvonne: La dite maison a été récemment amé-
nagée pour habitation, ne conserve à peu près rien
de sa destination première

Mais le nom seul et sa situation tout pris ne
peut pas être suffisamment suffisamment
que c'est bien dans ce champ qu'il y ait donc
le champ de la Proncey qui se trouve aussi le
manoir du Coudray - Il est difficile de noter que
que le Coudray ou proncey soit un très
évidemment - Dans la cours de la maison, nous
on peut le voir encore au chlo, où le colombier n'existe
en presque aucun bâtiment maison du chlo

Nous croyons en faire un partage du 25 février
 1777 et fait devant les notaires de la
 juridiction de l'abbaye de Tournai, au rapport
 de Guilleois notaire. (1)

Ce partage était fait entre les enfants de Jacques
 Collis et Catherine Martain, et divisé en 3 lots
 (3^e lot) - à une maison nommée Colombier,
 construite de murs de pierres, couvertes
 d'ardoises, exposée le devant au levant,
 située au bout du jardin de la cour Barat au
 Coudray Caillot, contenant de longueur
 environ vingt cinq pieds, dépourvu d'abri
 au devant jusqu'à la borne placée
 proche le mur qui fait la séparation
 entre la ~~cour~~<sup>1^e cour et le jardin au nom
de leur Brigand; à une autre borne placée
 dans la rue à vingt un pieds lour de ~~les~~<sup>1^e
 premières et quatorze pieds du mur lour
 du mur de la première. Dans lequel dépourvu
 est un frangard, jardin au pignon vers le midi.</sup></sup>

(1) Ainsi de la famille Guilleois, du Colombier

(2) Il y a enceinte dans la cour guilleois
 avec une maison d'appartement bâtie

le tout relevant prochainement et noblement
de la Seigneurie du Comte du Bois-de-la-
Roche et de l'abbaye royale de Pommiers,
et prayer à l'avens les vendeurs communs
communement dans les maisons.

Dans le Deuxième lot, il est également question
de la me Barat, du mur de séparation entre celle
me et le terrain appartenant au sieur Brigard.
Voilà pourquoi nous écrivons : « la partie d'une
maison, le Court d'une maison en pierres, et
ardoises située au dit village du Coudray Bailli
me Barat de 15 pieds de longueur avec déport
devant jusqu'au mur qui fait la séparation
entre la cour et le jardin au sieur Brigard. —

Le Sieur Brigard.

On vient de voir que la cour Barat où se
trouvait le colombier touchait à la propriété de :
du sieur Brigard et qu'elle n'en était séparée qu'au
travers d'un mur dont on voit encore les restes
cad quelques pierres. Mais alors qu'il était le sieur
Brigard qualifié sieur, c'est seigneur Brigard.
Nous allons le voir, et faire voir qu'il était
seigneur du Coudray et que ce terrains appartient
non à me Barat du colombier, mais au
Biemplaceur ou châtelain du Coudray.

En effet dans un rôle des fiefs et Baillage de la Seigneurie du Ferron, de l'an 1773 et trans aux archives de cette ville, on lit :

« Baillage du Chyo gardeau ayant cours aux paroisses de Châlon et de Saint-Bonnet.

En ce baillage

permet la tenure de la touche-regardet.

Noble homme Louis Guérin Joseph Brigandier sieur du Cendray pour deux pieces de terre situées proche le dit village de la touche-regardet.

Remarquons du rôle de 1773 et 1774 — les deux signalent le sieur Brigandier — la première comme ayant une propriete au Cendray et la seconde le qualifiant noble homme — que

du Cendray il n'agit bien du même personnage et dans les deux lieux — et de plus dans celle de 1773 noble homme — c'est noble personne et sieur du Cendray — c'est donc que sa propriete son champ voisin du Colombier etait bien l'emplacement de l'ancien chateau du Cendray qui probablement alors etait détruit ou du moins ruine et dont l'emplacement est appelle « la Concessie » vulgairement.

Il nous revient plus loin quelques Chyo et 24 gardeau à cette époque et en 1774 certains augmentent de Chyo en ce baillage, proche le village de Beaufort. (a) Il est probable que le Chyo d'aujourd'hui soit l'autre regardet, d'ailleurs cette famille qui y a résidé jusqu'à nos jours

+ noble
louis

12

Enfin, les Coudé, fermiers de la mésange
depuis environ 120 ans, nous ont dit qu'ils
ont toujours entendu qu'il y avait un
château au Coudray et qu'il se trouvait dans
la partie de la Plongerie, près du Colombier,
quels avaient vu ce terrain tout en bocage et
que c'étaient eux qui l'avaient nommé, il n'y a
pas encore bien longtemps, qu'ils avaient
remarqué dans le champ des trous larges et profonds
aussi que des débris de pierres, comme on peut le
voir enclos au château. Tout près du mur
qui sépare de la cour Carrat, il y a peu d'eux
le château du Coudray se trouvant là - aussi le
pensent aussi tous les gens du village.

Les Coudé-Bellot ont ceci à dire fermans,
lors de la vente de ce terrain, le 10 aout 1927.

Lequel de Guerne
est un nom de Plonguerast - ils avaient la
seigneurie de Guerne, le nom de Plonguerast - ils remontent
à 1606 qui vivait vers 1300 - Plouguenarant - vo
la Plongerie en plaine d'Ergny et Bourgne - celle d'ermes
jeune et est très, très... (l'écriture abrégée de ces
de Guerne Bourgne, daté 13 octobre 1929).

Armes de Guerne Bourgne et de la Plongerie
D'azur au lion léopard d'argent, chargé
de 2 flans de lys de métal (ref 41668) - 8 refendus
1 face chapeau de fer de la Plongerie en 1668
et Malo ten du chapeau en 1668

Les propriétaires de la mairie

((la Floncée))

Nous les connaissons par les déclarations ci-dessus rapportées et d'une façon certaine jusqu'en 1513 où il est dit que le chanoine G/Pancrace noble personne est devenu noblement le Seigneur du Poulday.

Ensuite viennent les quaterniers. Tous de la Floncée, du gléaciel et couetudier, ces deux derniers se grevoués en Brézard-Landecaez. Mais d'où viennent les quaterniers devenus seigneurs - propriétaires de la maison noble du Corday, n'est pas facile. Nous allons essayer de le faire apprendre.

C'est en 1620 que nous trouvons pour la première fois un quaternier mentionné Seigneur du Poulday - à savoir François quaternier qui épousa en 1620 alanguette du Bon Juge, fille de François et de Jeanne de Grefrard (mariés en 1593, 1595.)⁽¹⁾

Leur fils Jean quaternier baptisé à St Brieuc en 1622 eut pour parents son grand-père François quaternier Seigneur de la Floncée et sa femme

⁽¹⁾ Les Bon-Juge furent en quatrième ligne le mariage de Marguerite avec François Grefrard en 1622.

et de
Lekuyer

Marguerite Jeanne de Breda, sa grand'mere,
alors ~~épouse~~^{veuve} de Pierre Anne le Jeune du Poer, par elle
avant épouse le 24 Mars 1605 "Elle est dite Dame Bouasse,
de Bouas - Du Bois - Jagny et du Poer, tante de l'enfant
fouf; femme aineuse de l'enfant
~~deac~~

Dans cet acte françois quebrennec et marguerite
Du Bois - Jagny sont Dts le sieur et dame du Comtey

Lezus jefbuyer etc,

testé a savoir lequel des deux en état de véritable
et de
propreté ? les quebrennec ou les Du Bois ju-
qu'

Les Du Bois - Jagny - parmi leurs terres, le
Boudeauches, lezus ruy ne figure pas. Ils n'avaient en d'ouys
du quebec que le Bois - Jagny et les midairies de la Vile. Ceste
C. Jagny ay. avec la maison de cest effondre
mellans lezus Mer - Prechues - Prowens
la buffandante Mer - Prechues - Prowens
a' la perte de l'auant lezus Par consequent, Marguerite du Bois - Jagny
corolle aperue ne pouroit être Dame du Comtey; lors de son
et lezus en prenant lezus François quebrennec.

Lezus François n'avaient aucun frere ou sœur
en ce temps - Jeanne DC O le poer quebrennec de
son mariage avec Marguerite du Bois - Jagny

En 1656, elle épousa Julien Eustache
Vergier et mourut en 1656

etat de la Pierre et Vil, née du Roi le
 24 Mai 1603, en l'église de Brehan,
 Lorient, en l'ordre de Dame du manteau du
 Bon-Jagu, proprietaine des biens et maison
 de Gleowet et de Corneufouer¹¹, en Brest
 Brediac. Elle n'avait rien en dotation.
 D'ailleurs, lors du mariage de sa fille
 Marguerite avec François Guéguen
 elle vivait encore et même ne mourut qu'en
 1656. Il est donc certain que le Condray
 n'appartenait pas aux de Brehan et
 que d'ailleurs du Bon-Jagu, par sa mère
 son père que par son père ne possédait la
 maison noble du Condray.

Les de Guéguen. — Comme conclusion,
 il reste que François Guéguen, lors de
 son mariage avec Marguerite du Bon-Jagu
 en était le propriétaire et non pas la moutier
 @ ce qu'il y a du Condray.

C'est aussi ce que dit au ch. de Belloré¹².
 Dans sa généalogie manuscrite des Bon-Jagu
 que nous avions entre les mains.

Parmi les enfants de François du Bon-Jagu et
 d'Elle tenu ces deux surnoms, de ses
 frères. Plus tard elle devint la propre
 des de Guéguen.

11
Jeanne de Brabant. il est à Charnier,
en Bonzagn qui a épousé en 1620
Français de Guémenne, seigneur du
Condray et de la Roncière,

Il est donc peu probable que directe-
ment que le Condray appartenait, en 1620,
à François Guémenne, aussi que la
maison de Lefèvres.

Mais comment les Guémenne sont-ils
devenus propriétaires du Condray, par acquet
par héritage? C'est ce qu'il nous est impossible
d'établir aujourd'hui.

Toujours est-il que cette famille a contracté alliance
avec des familles nobles de Châlons, en
particulier avec, de la Fréty, comme nous
l'avons vu déjà.

Alors, le 7 mai 1672 fut enterrée dans l'église
de Châlons une gabude Guémenne de la Fréty
et, dans la ville d'Offemont et de la Fréty
et Châlons - elle avait été mariée à Jacques de
la Fréty, neuf cent vingt et deux florins

comme on le disait alors - au chœur de l'église
de Guémenne. Comme l'exprime M. de Bellamy,
les nobles ont été enterrés, avec le titre d'écuyer, les
seigneurs de la Fréty. Des titres de nobles
de la Fréty. Chez eux de la Fréty au nom de la Fréty
en 1668. - leurs armes étaient : Drapier au lion rampant
charge de deux flans de lys d'argent

L'auteur de la généalogie des Desgrees du Loup,
le Comte Colomban Desgrees du Loup, en 1758, dit
en parlant du mariage de Françoise de queffenneau
et de l'abbé Armand du Loup : « J'agrée le mariage de
Françoise de queffenneau, veuve de la Roncerie, il faut dire
que elle devint femme de la Roncerie qu'à la mort
de son père. Il était déjà veuf du Contray. »

Précurseur de la généalogie apporte par Françoise de queffenneau
— qui fut pour fils Charles Duquel Desgrees — descendante
des seigneurs de queffenneau à un gendre — comme il est
mentionné par une transaction en 1665 au
rapport de M. Louis notaire à Châlons, entre
Jean VI Desgrees et la Dame de la Roncerie (ou
Bourneuil) veuve de Charles de queffenneau
et tutrice de leurs enfants.

Le cité mariage de Charles queffenneau et de cette dame
de la Roncerie et de Marie Bourneuil, avait
eu lieu à Saint-Léger le 20 sept 1617 ou 1646 —
à ce mariage de nombreux enfants, tous nés au ma-
noir de Conchesfam, en Brie-en-Caux-Dom.
Ces deux furent Charles Isaac — Christophe queffenneau.
veuve de la Roncerie, dont nous allons
parler bientôt.

Charles queffenneau mourut entre 1663 et 1665 —
et sa veuve Marie Bourneuil épousa
Languet Louis de Saint-Jean-Lens fils d'Hyacinthe

épouse
Marie queffenneau

fut baptisé à Charenton le 28 Janvier 1669
la marraine fut Jeanne Andréé Quesenreue,
deconde fille de la Gonzague, très demoiselle
au manoir de Condray - leur fille, Marguerite
baptisée le 15 septembre 1672, eut pour parrain
Jacques-Christophe Quesenreue, seigneur et aïeul
de la Gonzague et pour marraine Hélène-Marguerite
Quesenreue, dame de la Chataigneraie
Ja nous - /

Jacques-Christophe Quesenreue, aïeul
de la Gonzague et du Condray, comme son père
familial et noble de Charles de Quesenreue
son père - lui-même frère principal et noble
de François, veuve de la Gonzague du Condray
fut marié à Anna Demerle et Anne-Henry
de la Maron du Quengo, en Saint-Jamsois
leur fils prénommé fut baptisé le 11 Janvier
1689 - 25 ans plus tard, Jean et Anne de la Gonzague
du Condray et Gleconet - d'autres enfants suivirent
et continuèrent la lignée des Quesenreue tels
deux Gonzague qu'Anel et Condray - et donc
nous n'avons pas à nous occuper, puisque
le Condray était sorti de la famille et vendu
par leur prie vers 1670 - 1675 -

Comme aîné de la Branche de la Gonzague
il fut présentés les premiers de noblesse
et pris armes le 10 novembre 1668 il fut
declaré noble d'extinction, seigneur du roz
et de la Gonzague avec ses reformations, Condray

435

armes furent générations noblesse qui était très beau,
 éq de la Contrieo aragon pour armes. D'azur au lion léopard
 Gueffenneux d'argent, chargé de deux fleurs de lys de mons.
 C ad d'argent.

Ces mêmes armes étaient aussi attribuées, par
 la chambre des réformations à Malo Gueffenneux
 et ses frères du Poisieux, de Santroche - de
 la Forest - de la Ville - Morin - de la
 Gueffenneuse de Guenner - cf ref.

~~ans qu'à Henry Gueffenneuse seigneur de~~
~~la Pouldair~~

~~ans qu'à Nicolas Gueffenneuse seigneur~~
~~de la Goumois, de la Port, Gueffenneuse de Roemey,~~
~~8 ref.~~

à Plœmel - 16 avril 1661. baptême de
 Nicolas de la Haye fils d'Étienne Verrant de
 La Haye et de Julienne de Gueffenneuse son
 épouse de Gueffenneuse - Pâture Nicolas
 de Gueffenneuse tenu d'un Cornouer

à Concoret - 10 juillet 1591 - baptême de Jean de la Haye
 fils de noble François tenu de la Haye et d'Elle,
 fiançale Gueffenneuse

Tanam! Père de l'anay père de Charles a de
 Gueffenneuse de la valle Jad du 10e 11 juillet

les de guehenneuc

Le 26 Nov. 1729. en l'église Sainte-Etienne
de Rennes, mariage de la dame de
guehenneuc graffeneuc fille du
Vicomte de guehenneuc et de la vicomtesse
Marie Bourc de gasson

avec le Vicomte Etienne de Bejarry
fils du vicomte de Bejarry, ancien
tenant de la Vendée et de la Comté
née de Josselin Férol.

Les témoins de la mariage étaient : Henry de la
Tréouille son beau-frère et le
Marquis Bourc de gasson, son oncle
Pour le marié : ^{comte} André de Bejarry et le
Vicomte gabriel de Bejarry. Ses frères
la quête fut faite par elles, monique
et Françoise de guehenneuc, accompagnées
du ch. Perrault de launay et du querry
Melle de Telligonde et le vicomte Robert
de guehenneuc
Melle Yvonne le Parmentier de Rosnay
et le Vicomte Bertrand de guehenneuc
entouré de toute la noblesse de Rennes,
les Retournes, de Lorgesil, de la Guerande
mariage princier.

Titre de la Province, le 11 Decembre 1929
Bureau des Morts Orléans, Rennes.

Les de guehenneuc sont originaires de Robert qui fut un peu riche au XV^e siècle.
Son fils Jean, son petit-fils Jean-Baptiste et son arrière-petit-fils Jean-Baptiste
furent tous trois seigneurs d'effrey et d'Effrey-les-Pins, possédant de nombreux
domaines dans la partie sud de la Bretagne. Ils furent également propriétaires
de la ferme de la Gouëzec, à Ploumanac'h, et de la ferme de la Gouëzec, à Ploumanac'h.
Leur fils Jean-Baptiste fut le fondateur de la famille de guehenneuc.

Vente de la métairie du Coudray

1: le Vendeez

Depuis longtemps le manoir du Coudray n'a pas
plus qu'une ferme ou une métairie les deux dernières
n'y demeurent jamais, croyons-nous. Depuis le
mariage de François avec Marguerite du Bois-Ja-
ge, les guéfenneux demeurent tantôt au Loup, cy
à Pisy, à cause de Jeanne de Bréhard, mais de
Marguerite du Bois-Juge et ferme de son père,
de Guéfenneux, seigneur du Loup, tantôt à Constatin,
en Bréhard-Lorthéac. comme on le peut voir par
les registres des deux paroisses.
Finalement, Charles et sa femme de guéfenneux
font faire fermer leurs demeures à Constantin
ou au Guéfeneuf et abandonnent complètement
le pays de Châlon.

Donc, vendredi, étonnant qu'ils aient résolu de
vendre leur propriété du Coudray - et c'est ce
qu'ils firent.

La déclaration de 1670 nous dit que la vente aux deux
frères (demeurent et pour portions), à qui
l'apporte qu'il a dû effectuer vers 1675.
Or, à cette époque le seigneur de la Ronzelle,
comme nous venons de voir, était Charles-Charles
de guéfenneux, fils de Charles et de
Mme Bourzemel. Il est donc plus
que improbable que ces deux gars
aient vendu la métairie du
Coudray.

2e Les Acquéreurs

Elle fut vendue à proportion, et ce donc qu'il ya
en plusieurs acquéreurs ou bien qu'un seul, mais
qu'il y eut plusieurs lots.

D'après une note qui nous a été communiquée, la
métairie noble du Coudray aurait été achetée par
Dom ou Clerc le Cygne Lucas, qui l'aurait transmise
par fait héritage à Pierre Lucas, aux enfants
d'Olivier Lucas, à Jeanne Mahe, Julien
Le Gare, aux enfants de Jacques Coulé,
aux frères de Julien et Lix, etc.

Pour le moment nous ne connaissons pas la part
de ces co-partageants et nous ne saurons dire
qu'elle fut le propriétaire du champ de
la Frondieu, le seul qui nous intéresse.

Un Cadastre de Mauren (1820) aucun
de ces noms ne figure, sauf celles des
~~Altis~~ comme possédant le champ en question.
Mais nous avons celles des Altis, mais quelques-unes
nous pourront donner quelques détails,
grâce aux propres de la famille Guillotin,
propriétaire de la maison du Coudray, cependant
nous avons déjà parlé. Votre

Le 25 février 1772, partage entre les enfants
de Jacques Alix et de Catherine Martin :
Honorable gens Michel Alix, laboureur,
Demeurant au Coudray-Baillot - Marie
Alix, femme de Jean Chabot, Demeurant
au Bas de Saint-Pierre

Jugement Alix, femme de Joseph Pederneie
Demeurant au Coudray-Baillot.

La propriété fut divisée en 3 lots et concernait
la rue Barrat qui, avons-nous dit, toutes deux
à la fin de la prononciation - la maison du
Grenier à l'Orme fut acceptée par Jugement Alix et sa
Maison qui est devenu les propriétés - le reste
fut partagé entre les deux autres héritiers.

Nous retiendrons cette famille au Cadastre, car
n° 1375 Lect en vers 1820, comme sur
l'acte Jacques Alix à la gabetière - le jardin de la
Cour Barat - comblé.

n° 1379 - Alix Jacques - le jardin de la Cour Barat
et dépôt.

n° 1371 - Chardavel Matthieu - le jardin de la Cour
Barat

n° 1384 - Alix Jacques à la gabetière - maison soleil
dépot

n° 1360 - Alix Jacques à la gabetière - le Bourg de Martel
Note - Le Colombier n° 1378 ne faisait pas partie
de ce domaine d'Alix à cette date.

Il résulte d'un Concile du 25 aout 1928 que la Cour Barat étant partagée entre Melle Angeline Guillotin et son mari qui avait le Colombier (n° 1378-) Joseph Guillotin Bouchez (n° 1385) et Joseph Audeard, curieur (n° 1384)

On pourrait peut-être ajouter qu'une partie de ce domaine fut acquise par M. Guillotin, ploumier-fiscal de la Baronne de Lannion, dont une maison et une cour rappellent le nom du village du Coudray. Nous savons vu que le partage du 25 aout 1777 entre les deux fut passé par M. Guillotin. Aujourd'hui encore on voit sa maison, d'appartement Banquier et la cour qui porte toujours le nom de « Cour Guillotin »

Mais il fut acquis en 1777 par celle Jeanne, le principal acquéreur, sans mal. Doute de l'yprien puis greffier de la judicature et Baronne de Lannion et dans la famille. On quel, croissons-nous, le titre de « Cour du Coudray », a été conservé.

« Cour du Coudray »

Par la vente de la métairie du Coudray, ce bien passait dans une famille non-noblesse, qui pourtant n'a pas été partie à la ruine. Les de queffenneur en auraient pu le conserver, comme cela était de coutume alors.

on vendait la tente mais on gardait le bâton.
 C'est ainsi que nous voyons les Désgrées du Loup
 en portant toujours le bâton. Bien qu'ils n'aient plus
 le Loup, depuis plusieurs 100 ans. En effet, ils l'ont
 vendu le 2 Aout 1829, pour la somme de 82 francs.

Les Lucas-Morin, neuf du Coudray

Nous savons que le bâton des grèves n'appartient pas
 à celui qui avoue ces actes de la guerre de la Vendée,
 cependant évidemment un membre du château du Coudray,
 et que restait alors sous comme le chef. Il est
 de la Seigneurie, bien que le manoir eût fait partie
 d'une simple maison de ferme - Turenne, la
 maison Duperreux ou tout fondue en une
 autre, mais le bâton restait. Nous savons que le Coudray
 au cours de notre étude sur les maisons des grèves,

en ce qui concerne les Lucas, nous n'avons pas
 de preuve officielle constatant qu'il ait fait le
 bâton de ces neufs du Coudray, les régularies de
 château ne sont plus à la Mairie - ce qui rend
 très difficile l'étude complète de la famille.
 Néanmoins nous avons relevé au refis les noms
 des Lucas allié aux Morin et un Morin qualifié
 « neuf du Coudray », mais à une Lucas. Voici

1670 - Baptême de Marie Morin fille de
 Jean Morin, neuf de Bellunay, et de Christine
 Lucas.

111 von Sammlung p 92

8 Janvier 1688 - Louise de l'Orme Morin
fille de Christophe, sieur du Coudray
et de Marguerite le Franc
Parrain: duc Jean Morin, neveu Gellange -

ce qui nous fait dire que Christophe Lucas
était fils de Jean et sa femme Morin, sa pelle-fille
en tout cas nous avons la certitude que Christophe
Morin était bel et bien sieur du Coudray, en 1688.
Nous croyons qu'il p. était d'abord de naissance
Christine Lucas

Nous trouvons aussi que Julien Lucas était
femme de duc Joseph Morin, notaire, en 1674.
Cette famille Morin était alliée à toute la Bourgogne
(de Chauvin et de Faust. Bony)

Julien Morin, vers 1667, femme Lucas est femme
de Alexis Morin, sieur et dame de Parennes
vers 1671 - duc Julien Morin et Franois Morin ou est, dom
de Rampy, Julien Morin, duc de Chauvin

en 1674. Olivier Morin et Julienne Morin (1)
1676-1678 - duc Franois Morin et Geneviève
Perrot (famille Léonard) - leur fille Jacqueline
mariée, Caroline le 29 avril 1679 eut pour parrain
duc Joseph Morin, seigneur du Freone.

1684: quelle autre Morin, et Julienne Morin
La famille Morin était une des plus importantes
du pays, comme il est connu de tous -
(Cela suffit amplement pour démontrer que les Morin
étaient aussi une famille importante de l'Orme)

Les le Franc appartenait également à la Bourgogne
(de Chauvin). En 1687, duc Olivier le Franc fut nommé
à la maison de duc Léonard.

(1) duc d'Alençon (sous de la Ville avec Fontaine
en grès - duc d'Alençon est entre all long - duc Fontaine

Les Brigand's seigneur du Condroz

Nous avons déjà parlé des Brigand's quand il s'agissait de fixer l'emplacement du Château du Condroz.
Cependant sont-ils devenus propriétaires de la Seigneurie du Condroz, voilà qui serait intéressant de savoir.
Peut-être y arriverons plus tard - au contraire
de ce que nous savons.

En 1715

~~et~~ 1722^{av}, Joseph Brigand est procureur fiscal
de la juridiction de Grenobles et du Chottay ^{marié à Jeanne}
^{1^{me} fil,} ^{Baronne}

En 1745 Louis-Jules - Joseph Brigand, notaire
à Mâcon et seigneur du Condroz, époux de Mathurine ^{épouse de Mathurine}
^{1^{me} fillet}

C'est lui qui en 1750 devient seigneur du Condroz
dans la liste des tenanciers du rôle du Chis et
dont nous avons parlé. En 1772 - qualifié
Joseph Brigand, son fils ^{noble homme}

En 1767, au 17 février, Mr le noble Paris, jules
Brigand assuré, à Saint-Léry, au mariage de
Louis du Proches du quengo avec Julie
Renée Clivet, fille de noble homme François
Clivet, seigneur du Condroz, seigneur de l'Abley,
Saint-Jacques de Montfort et de Julie Rose-Geneviève
Pernot.

^{et de Mathurine Melot}
Joseph Brigand fils de Louis-Jules - Joseph Médecin
Dans les armes du 201

Marié en 1779 à Marie Jan de la Touché
restée à Châlons-en-Champagne en 1824.

^{Porter}
Renée Mathurine Philiberte Brigand fille de Louis-Jules
mariée à Joseph Mathurin Maillant dont Claude Félix
épousa Jean-Jules Guillot et lui apprit en plusieurs cas

Philippe Mathurin

Maison Bregarie à Ploeran

me Saint-Armel - anciennement l'école me
Saint-Armel allant à la rue des Herbes à en
face de Saint-Nicolas

Maison aux Bregarie que la post eut vers 1606
aux Peschard que la prendront en 1679. "

autre maison

flue des Granois à Bregarie, ancien me 1. armes
de Bregarie - porte montrée à un croissant
avec le date 1609 - achevée le 23 mars 1587
par Jean Bregarie, sieur de la Landelle, geffoy
à la cour royale de Ploeran, et vers le 23 mars
et au lieu d'asne de la Touche qui devant avoir autre
nom Bregarie que estima, on le fit galleron
peignant regnante Haut Ferry - Jean
Bregarie, nés ilia, n. d'ella baptisé à Ploeran
Bretagne, le 26 novembre 1598 et qui continua la famille

Andron
Jean de la Touche
de la Landelle

Frédéric
Jean Bregarie - Jeanne Bregarie dans le touche
René de Broc -
Dame et Jean
et Valois -
Frédéric
François
Lambert
René
Jean Andron
1. 1609
Jean Bregarie
de la Landelle gen le Vile - otages
me Pierre Audrenier Bregarie n. curmant il 1602 a me merlettes
et de 1609 (de noble) 1. il le professe il faut remarquer avec
les armes: Des r. chevrons, Des off. cuirs en les en arpentant aussi
que nom de ces, et remontant en 16 armes prelantes celles des Bregarie clair
de la Landelle très nobles. Des merlettes, comme les Vire nobles -
Et au 1611-1612
de Jean Bregarie
fils de Guillotin
et Louise Bregarie
1612 au
Prestevau
marans
Prestevau
Bregarie

le 23
Maison aux Bregarie. Porte de Ploeran n° 23
Le manz. p. 25-27 -

1145

Les Guilloux, de Plœmvel
propriétaires de la ferme du Cendray

avec les Brigand finissent ces réseaux du Cendray, et nous arrivons à une ferme très ancienne qui a perdu la ferme du Cendray, grandeur plus de cent ans, nous voulions dire les Guilloux, ence proprietaires de la grange à Plœmvel, puis de l'exploitation de cette ville.

Nous les trouvons au Cendray, en 1820, lors de ce concours du concours, propriétaires d'un petit jardin, n° 1380, en ces termes : Guilloux à Plœmvel, le petit jardin terre 25 acres 88c

Et Guilloux, Marie-Jeanne, a eu d'autres (en) autres. Le seigneur de Barrat, il avait donc un voisinage de cette concurrence, dont nous ignorons l'identité.¹⁾

À l'acte de 1820, nous ne trouvons pas d'autre nom appartenant aux Guilloux. Il semble probable que tous ont appartenu à la même famille jusqu'à cette date.

En 1819 vivait à Plœmvel, rue de Lannion. Jean-Jules Guilloux époux de Marie Thérèse Josephine Malleret²⁾ leur fils Alexis-Jean-Marie naquit le 5 juillet 1819, le futur évêque de Port-au-Prince en Haïti - plus tard vint Pierre son frère.

Et la mort de leurs parents, en succession paternelle et maternelle, alexis et Pierre partageront la ferme du Cendray. Par testament du 6 juillet 1879, fait à Port-au-Prince circonscription de laquelle il équait alors, n'avaient et n'avaient la rue - propriété de son père dans la ferme du

Voir
vers 1800

1789

en de Cendray
nouveaux
et 200 francs
succession originale de Mauvin et il est choisi
de Cendray, Celle
qui a été
de Cendray, celle aussi pour peu j'crois en ayant, juge à la vente de la ferme
de Cendray, celle aussi pour peu j'crois en ayant, juge à la vente de la ferme

du Coudray¹¹

Mgr Guilloux est mort à Port-en-Payre,
le 24 octobre 1885

et la mort de Pierre-Clément Guilloux époux
de Sophie-Marie Perschard - leurs enfants partageant
leur héritage et celui de Mgr Guilloux, leur oncle
le Gobet, dans lequel était comprise la ferme
du Coudray cédut à l'abbé et l'évêque Guilloux
recteur de l'école qui mourut, retourna à Ploërmel,
le 21 septembre 1912.

Un frère l'abbé Bafuel, fut lui-même dans la
propriété du Coudray - il mourut, rebâti la grange,
le 14 juillet 1926.

et sa mort, le Coudray adroit aux enfants de
sa femme Élisabeth et de l'abbé Perschard¹²
Par acte du 10 août 1927 ce Bafuel vendit
la ferme du Coudray à M. François le Borgne
demeurant au Roc à André, plus éloigné, qui
exploite aujourd'hui. Il est donc le propriétaire
de l'emplacement de l'ancien château du
Coudray, avec ses terres, pour nous, propriétaires
que des seigneurs et propriétaires de
la commune

M. Bafuel, ancien, avoué et avocat
défend une conservation de Ploërmel
originaire des Côtes du Nord.. La ferme appartient
à une très ancienne famille de Ploërmel

M. Bafuel, par la cause apéciale de M. Carré relais a
élu député de la circonscription de Ploërmel
de l'arrondissement de Morlaix
ment à Ploërmel le 12 mai 1927 laissant 4 enfants - M. Bafuel est
mort le 18 mars 1930 avec M. et M. Vaillant sa femme à
Nantes

Manger Jean - Julien Guilloux
Mme Therese - Joseph Clauillart.

Mme de Ploemel - Marie
(l'an mil huit cent 1816.) veuve. 20 Janvier

Marie de

Monsier Jean - Julien Guilloux
professeur de rentiers
né à Ploemel le 29 avril 1782
fils de feu Julien De ceul qd pere
Ploemel le 29 avril 1782 à 22 ans 1789 avec sa femme
Josephine de la Mme Therese - Joseph Clauillart gavetier
née à Lannion le 23 janvier 1788, fille de Josephine
juge au tribunal et de Pierre Mathuride Philippe
Brigand, décédée à Ploemel le 6 janvier 1815.

acte de décès de Pierre Mathuride Philippe Brigand

Le six janvier mil huit cent quinze / 6 Janvier
1815 en décès à Ploemel / Philippe Pierre Mathuride
Philippe époux de Alixellard Joseph Mathuride
juge au Tribunal d'arrondissement.

Le premier février mil sept cent cinquante (1750, fille de Louis Julian et de Melot Rose
Pelagie Mathuride son épouse.

Il a été à ce comité par Jean - Joseph Cornet
Maire d'assemblé d'un officier de l'Etat civil

Louis Julian Brigand fils de Pierre Mathuride Philippe
Brigand fut à l'abord notaire à Lannion. neuf le huit
septembre. juge au tribunal de Ploemel

de 1780 époux Rose Pelagie Mathuride Melot, il eut
2 fils, Jean Louis au village du Desert, d'ans une
marche qui voulait de désespérance et qui portait un fusil
sur la place d'Intréveille, dont nous avons déjà parlé Pierre Mathuride
et une fille, dont nous avons déjà parlé Pierre Mathuride

rachetée
gavetier

que je
mel & gout
le 20 mai
1789
et 2000

Demande à Ploërmel le 6 janvier le 6 janvier
1815. q' née à Clauvin le 21 mars 1750.

Mon mari Joseph Mathieu d'Allart vivait
encore lors de mon décès, auquel il déclara être épuisé, dans
l'acte de mon décès - il fut renchéri du corps de son
père et enfin juge au tribunal de Ploërmel en 1818.
Our fille Marie Thérèse Hélène maillant; née aux
Clauvins en 1788 et fut mariée comme nous
l'avons dit à Jean Guilloux, rentier à Ploërmel
et appela la nouvelle du Coudray, qu'il elle
tenait de sa mère, dans la famille Guilloux
Jean. Julien Guilloux étant né à Ploërmel
le 29 avril 1787 fils de Julien décédé à
Ploërmel le 22 mars 1789 - et de Raoullette
Gauthier, décédée à Ploërmel le 3 octobre
~~1787~~ 1787. Aout 1787. comme on peut
le voir dans les registres de l'acte. Ch.
Vil de Ploërmel - on trouve au registre
décès de Ploërmel

Mathieu d'Allard en Janvier 1813
arrable en Janvier 1814
Ives en octobre 1814
Mathieu 1818
Desire' 1819

La chapelle

en 1792: Jean Charles Del de la Bodinière était
était maître des bœufs de la chapelle et prieur du Coudray -
il était engagé à vendre et renvoyer le chapelain -
mais ne voulait pas le faire - à cause de querelles
municipalité de l'autorisation demandée au département qu'il
même, prendu contre lui, ne continua de refuser

le 29
Janvier
1788

